

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAD & MOSELLE



SOMMAIRE

3 **BILAN 2023 DE MAD & MOSELLE**

4 **LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE**

6 **LA GOUVERNANCE**

10 **UNE TERRE FERTILE**

ÉCONOMIE | 11

SOLIDARITÉ | 14

16 **UNE TERRE ACCUEILLANTE, OUVERTE**

TOURISME | 17

CULTURE | 21

24 **UNE TERRE À HAUT NIVEAU DE SERVICES**

SERVICES PUBLICS | 25

PETITE ENFANCE | 28

PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE - JEUNESSE | 31

TRÈS HAUT DÉBIT | 35

VIE ASSOCIATIVE | 38

OFFRE DE SOINS | 40

42 **UN VÉRITABLE JARDIN DES MÉTROPOLES AU COEUR DU PARC
NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE**

GESTION DES DÉCHETS | 43

ÉNERGIE | 47

ENVIRONNEMENT | 51

HABITAT | 55

MOBILITÉ | 59

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE | 62

68 **SERVICES
AUX COMMUNES**

MUTUALISATION | 69

FOURRIÈRE ANIMALE | 72

74 **SERVICES COMMUNAUTAIRES SUPPORTS**

INGÉNIERIE | 75

FINANCES | 79

PATRIMOINE | 84

BILAN 2023 Mad & Moselle

AGIR POUR UN TERRITOIRE SOCIALEMENT ÉQUITABLE

Achèvement de la Maison de Service au public à Ancy-Dornot : **46 891 €**
 Aménagement Terrain de tennis à Thiaucourt-Regniéville : **65 328 €**
 Soutien à l'éveil musical : **33 717 €**
 Lecture publique : **86 148 €**
 2 Espaces France services : **197 031 €**
 Accueil de la petite enfance et de l'enfance : **2 479 870 €**
 Actions en faveur de la jeunesse : **172 478 €**
 Actions en faveur de l'insertion : **457 058 €**

3.8 MILLIONS D'EUROS

AGIR POUR UN TERRITOIRE ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE

Dont un budget annexe
 Gestion des déchets :
2.3 MILLIONS D'EUROS

Poursuite du PLUI : **153 200 €**
 Poursuite de la passerelle de franchissement de la Moselle : **1 996 378 €**
 Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat : **123 260 €**
 Plan de préservation de la biodiversité et plan paysage : **213 796 €**
 Plan de développement des mobilités : **64 130 €**

2.7 MILLIONS D'EUROS

AGIR POUR UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE

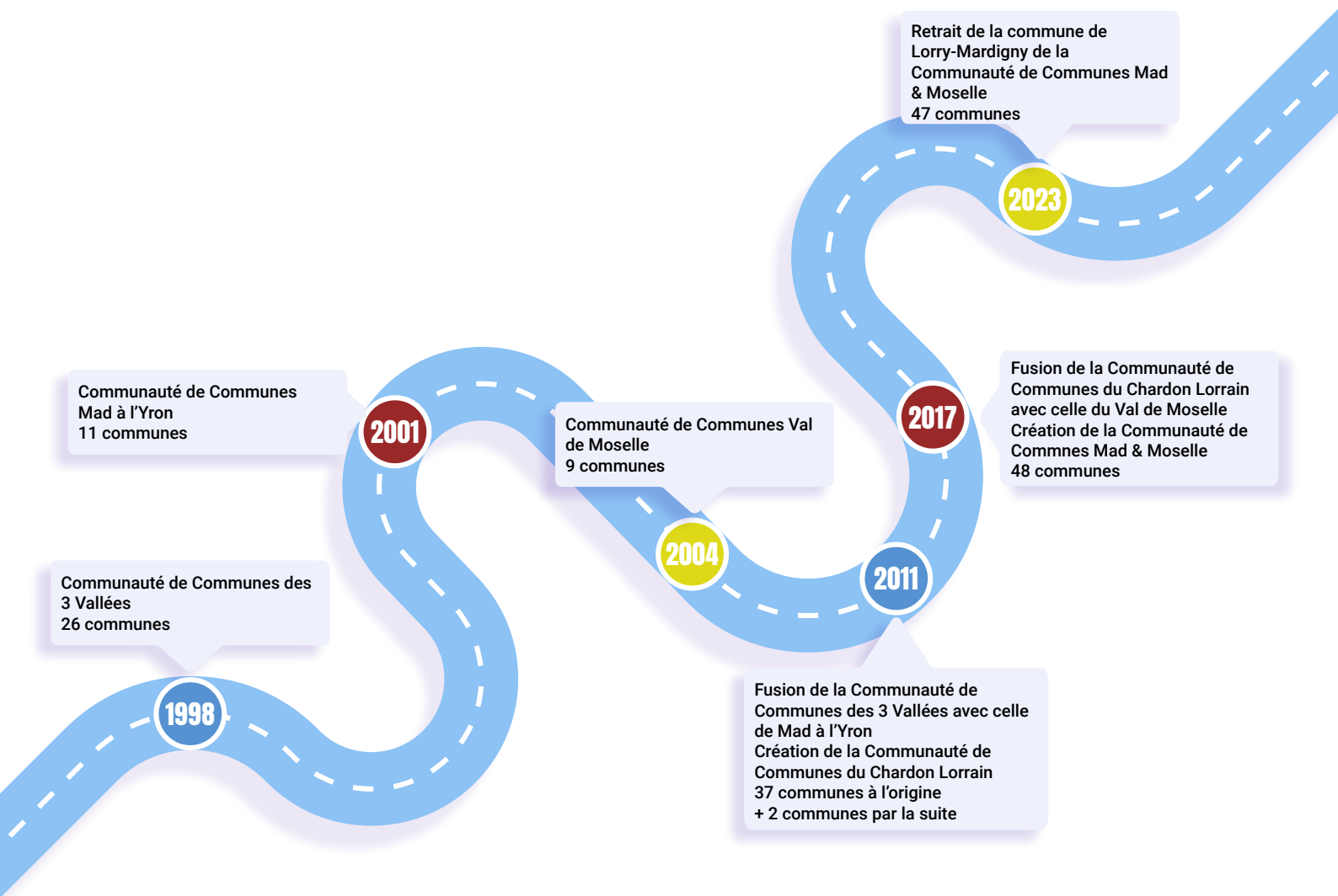
19 porteurs de projet accompagnés par ALACA et ALEXIS
 Dispositif aides directes aux entreprises : **27 377 €**
 Etude sur la requalification de la maison eclusière : **10 824 €**
 Vente d'un bâtiment relais : **250 000 €**
 Poursuite de l'étude de la faisabilité de la création de la ZAE à Novéant-sur-Moselle : **20 023 €**
2 promesses de vente sur la ZAE les vignes à Thiaucourt-Regniéville

0.7 MILLIONS D'EUROS

AGIR POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS LOCAUX PAR L'AMÉLIORATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION DES SERVICES - AXE 4 - PROJET DE TERRITOIRE

68 agents, soit 43 % des agents de Mad & Moselle,
 27 % de la masse salariale soit **1 305 180 million sur 4 840 049 millions**
8 services communs entre la CC et les communes volontaires
 Autorisation du droits des sols : **43 communes**
 Services technique : **29 communes et 3 syndicats**
 Suivis administratifs : **27 communes et 3 syndicats**

1.5 MILLION D'EUROS



CHIFFRES CLÉS



47 COMMUNES



457,20 KM²



19 491
HABITANTS



10 LIGNES
DE BUS



5000 EMPLOIS
SUR LE
TERRITOIRE

UNE TERRE FERTILE ET ACCUEILLANTE,
À HAUT NIVEAU DE SERVICES,
VÉRITABLE JARDIN DES MÉTROPOLIS
AU COEUR DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DE LORRAINE

CONTACT :

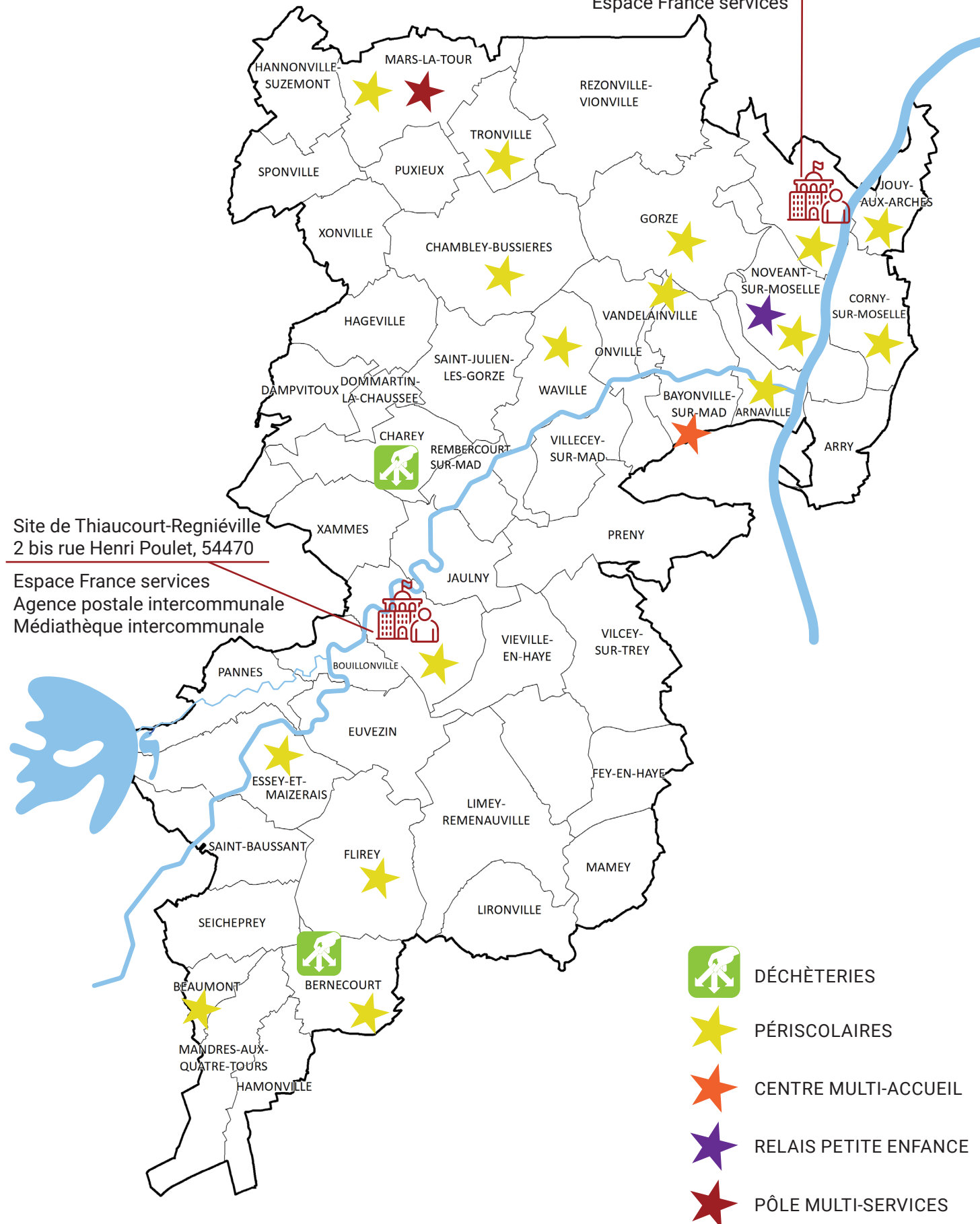
03 83 81 91 69

accueil@cc-madetmoselle.fr

Site d'Ancy-Dornot

Place de la Gloriette (ancienne gare), 57130

Espace France services



LA GOUVERNANCE

La gouvernance de la Communauté de Communes Mad & Moselle s'effectue au travers de 3 organes

1. Le conseil communautaire
2. Le bureau permanent
3. Les commissions consultatives permanentes

1. LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

69

Conseillers-ères
communautaires
titulaires

34

Conseillers-ères
communautaires
suppléant-e-s

Le conseil communautaire est présidé par M. Gilles SOULIER. Il adopte les délibérations définissant la politique communautaire, gère les compétences d'intérêt communautaire et vote les budgets. En 2022, le conseil communautaire s'est réuni lors de 10 séances publiques.



[Les statuts de
la CCM&M](#)



[Charte de
gouvernance](#)



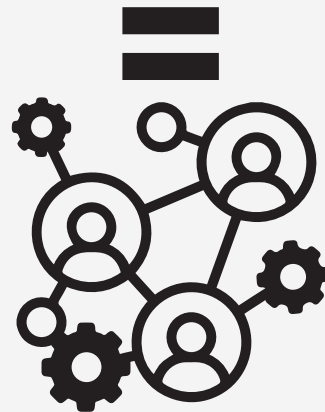
[Projet de territoire](#)

PROPOSENT DES ACTIONS ET DONNENT DES AVIS

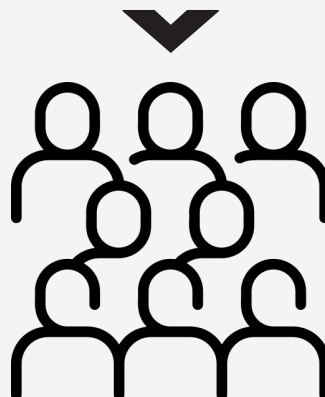


Commissions et comités

Des commissions ouvertes aux élu-e-s communautaires et communaux
Des comités consultatifs ouverts aux élu-e-s communautaires et communaux, aux acteur-trice-s du territoire (associations et entreprises) ainsi qu'aux habitants



Bureau permanent
arbitre



Conseil communautaire
délibère

2. LE BUREAU PERMANENT

Le bureau communautaire est composé du Président, de 10 vices présidents et de 11 autres membres du bureau.



Président et maire d'Ancy-Dornot: Gilles SOULIER

Vice-président(e)s

1^{er} vice-président : Gérard ANDRÉ
Maire de Seicheprey
Politique de développement des mobilités durables, PCAET, cycles eau

2^{ème} vice-président : Patrick BOLAY
Maire de Jouy-aux-Arches
*Finances
Évaluations des politiques publiques*

3^{ème} vice-président : J. Pierre DAVID
Maire de Flirey
Politique de développement économique et touristique

4^{ème} vice-président : Denis BLOUET
Maire de Corny-sur-Moselle
*Attractivité résidentielle
Habitat et urbanisme*

5^{ème} vice-présidente : Véronique DION
1^{ère} adjointe Rezonville-Vionville
*Développement des services à la population
Solidarité – usages numériques*

6^{ème} vice-présidente : Sabine PARMENTELOT
Maire d'Euvezin
*Attractivité éducative
Jeunesse – citoyenneté et culture*

7^{ème} vice-président : Guy GUILLOUET
Maire de Saint-Julien-les-Gorze
*Relation avec les communes
Mutualisation – Patrimoine*

8^{ème} vice-président : Gérard RENOUARD
Maire de Bouillonville
*Transition énergétique et agricole
Préservation biodiv. et paysage*

Conseiller délégué : Frédéric LEVEE
Maire de Gorze et conseiller communautaire
Délégué au tourisme

Conseillère déléguée : Céline REIN
Maire de Xonville et conseillère communautaire
Déléguée à la gestion des déchets

Membres du bureau

Claude BOSSERELLE
Maire d'Hagéville

René CAILLOUX
Maire de Arnaville

Roger DALLA COSTA
Maire de Mars-la-Tour

Margaret DUMONT
Maire de Thiaucourt-Regniéville et présidente de l'amicale des maires

Denis FOURRIÈRE
Maire de Mandres-aux-Quatre-Tours

Michel HERBY
Adjoint de Waville

Lionel LARA
Maire de Charey

Edith RAMBOUR
Maire de Lironville

Philippe RENAULD
Maire de Novéant-sur-Moselle

Nicolas SIBILLE
Maire de Prény

Thierry TESSIER
Maire de Onville

10

Conseils
Communautaires

11

bureaux permanents

234

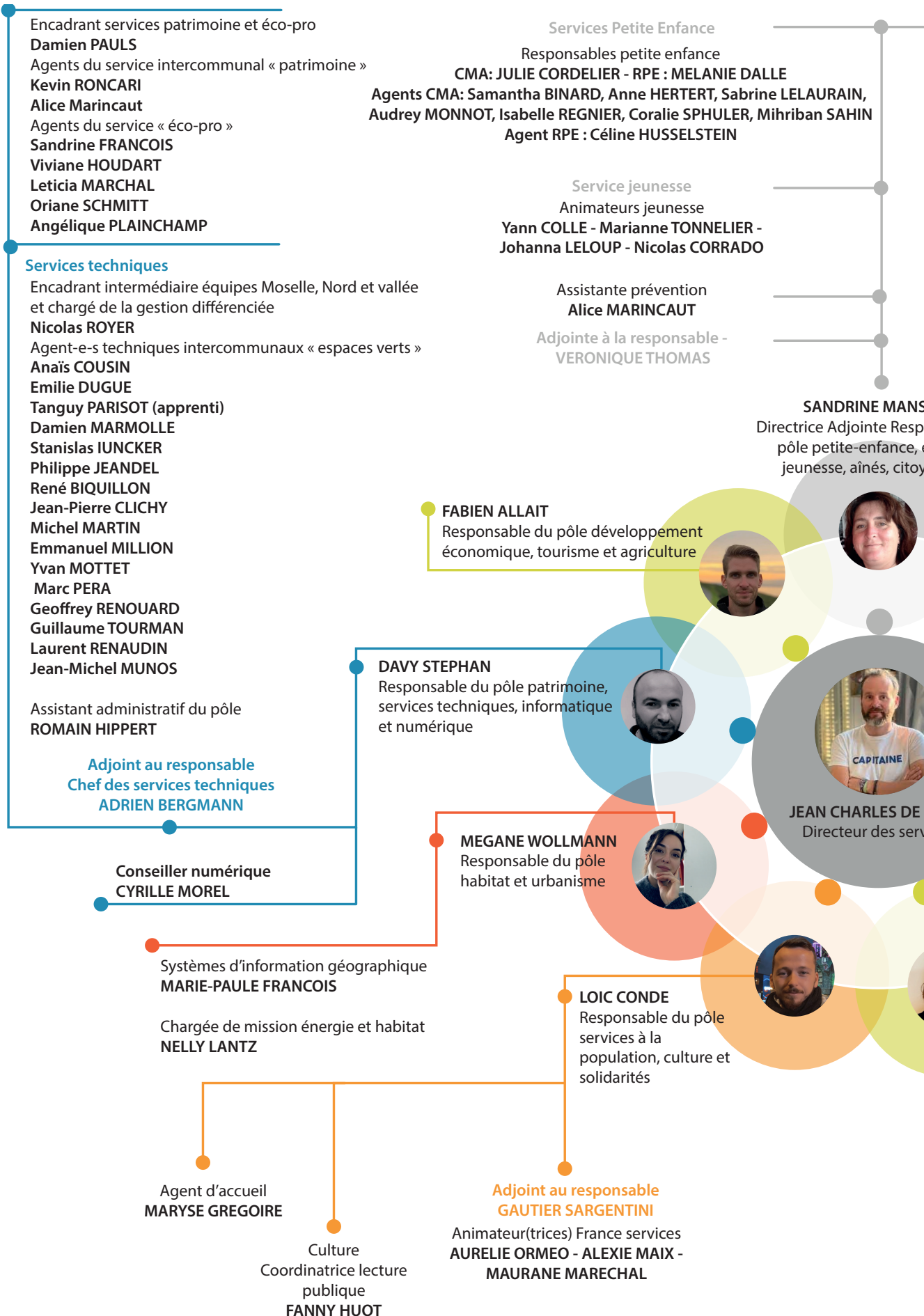
Délibérations en 2023

5

commissions

11

comités consultatifs



Services périscolaires

Responsables périscolaires

Véronique THOMAS, Marianne TONNELIER, Lorène VANESON,
Muriel MUFFOLINI, Liz PINTAR, Geneviève ANDRE, Karine
MATHON, Noémie VELLAINÉ, Johanna LELOUP

Agents : Vanessa BERTHELMOT, Sandra BONTEMPS, Mélissa
BOSSIS, Isabelle BOUILLARD, Géraldine BRUN, Yannick CALLAREC,
Yann COLLE, Nicolas CORRADO, Camille DELSOL, Céline
HUSSELSTEIN, Charlène ECK, Sandrine FRANCOIS, Jennifer
LEGOUGNE, Hélène GEORGES, Sandrine MEZIANE, Martine
MOUROT, Bernadette MOTA, Corine PELLETIER, Angélique
PETITTI, Aurélie QUENETTE, Isabelle SCHMITT, Catherine SCHULZ,
Emilie LEFAUCHEUX, Guylaine THIENNEMENT, Maureen TRAN,
Ludie ALMARIC, Manuella DORGET, Tanya FRANCESCO, Alicia
GATIMEL, Anna GIOVANELLA, Louisiane KAMMER, Céline LOPIN,
Lysiane LOUIS, Leticia MARCHAL, Laetitia NOEL, Aurélie OSWALD,
Baptiste POZZI, Lyson STEIVER, Marjorie THOMASSIN, Patricia
THOMASSIN, Véronique VELLE, Ludivine COLIN, Audrey COUSIN,
Carine HIRSCHY, Lucile HUILLIER, Stéphanie TAHI

GILLES SOULIER
Président de la communauté
de communes Mad&Moselle



Brigade verte et gestion des déchets
Encadrante : ISABELLE LIONNET
ANGELIQUE PETITI
LISA DEVIENNE
SEBASITEN SIFFERT
Bénéficiaires chantier de la brigade verte

Paysage
CHARLINE TINCHANT

Développement durable
AURORE BUSHMANN
EMILIE PIERSON

GEMAPI, eau, assainissement
FULGENCE ALLOGHO

Adjointe à la responsable -
Chargée de
développement des
projets développement
durable - SUZON TASSIN

CELINE PHILIPPOT
Responsable du pôle
développement durable,
transitions mobilités et
écologiques et gestion
des déchets



CAMILLE LEBRUN
Responsable du pôle
ressources humaines et
affaires juridiques



Adjoint à la responsable
MARINE GROULT

Vie institutionnelle
ESTELLE STARCK

Ressources humaines
JULIE MOISSETTE
FIONA LEUPOLD

LYDIE RICHY
Responsable du pôle
finances/achats publics
et mutualisation des
services et moyens
administratifs



Achats publics
MELISSA PONTALBA

Finance / Comptabilité /
OPHELIE GRUET
MELODY MESIC

Chargé de mission
recherche de
financement, conduite de
projet et
mutualisation
BASILE DURAND

Service administratif mutualisé
Coordinatrices
EVELYNE KAM

Agents mutualisées
Jennifer ALEXANDRE
Murielle CHEVAUCHERIE
Evelyne KAM
Carole-Anne DERULLE
Sabrina COSTE
Catherine GIGOUX
Myriam HAUT
Caroline HENRY
Christelle LADOUCE
Carine LESQUIBILLE
Sandra PEREIRA BAPTISTA
Alexia PLAUM
Camille RAGUE
Elodie ROUSSEAUX
Marion SCHAUBER
Aurore CARRIERE
Sophie BLAISE
Elise SOULIER
Mylène DA CUNHA

CLAIRE DUMONT
Responsable du pôle communication





**UNE
TERRE
FERTILE**



ÉCONOMIE

CONTACT

Fabien ALLAIT

Responsable du « pôle développement économique, tourisme et agriculture »

03 83 81 91 69 - allait@cc-madetmoselle.fr



Plan de soutien et de relance
de l'économie locale



Règlement d'aide à
l'investissement immobilier
d'entreprises 57



Règlement d'aide à
l'investissement immobilier
d'entreprises 54



Règlement d'aides aux
entreprises

OBJECTIFS

Maintenir et développer les entreprises et les emplois sur le territoire

- Accompagner le commerce de proximité et les activités ambulantes.
- Développer une politique d'attractivité du territoire en proposant un cadre de travail dans un environnement agréable.
- Appuyer le développement des différentes filières économiques en tenant compte de leurs spécificités locales.
- Organiser la mise en réseau des acteurs économiques locaux par l'organisation d'ateliers, de formations, de relations avec les partenaires dont les coûts sont pris en charge par la collectivité.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE

DESRIPTIF

ZAE Les Vignes à Thiaucourt-Regniéville - Un bâtiment relais et des parcelles constructibles

- Une zone dédiée à l'accueil d'activités artisanales et commerciales.
- 5 lots viabilisés de 2 254 à 6 760 m² pour un prix attractif de 15€ HT/m².
- 1 vente effective pour un terrain d'une superficie de 2 629 m².
- 2 compromis signés pour des terrains d'une superficie de 3 170m² et 2 254 m².

ZAE de Novéant-sur-Moselle

- Du foncier pour maintenir les entreprises sur le territoire.
- Un projet dont le dépôt du Permis d'Aménager a été réalisé le 23 décembre 2022.
- Une modification du Plan Local d'Urbanisme actée en conseil communautaire et municipal en septembre 2022.
- Un total de 10 parcelles viabilisées dont 6 lots dédiés aux activités artisanales.

ACTISUD - Un poumon d'emplois à préserver

Un tiers de la zone commerciale ACTISUD est situé sur le périmètre de la communauté de communes. Un poumon d'emplois et de ressources fiscales avec environ 1 400 emplois pour 140 entreprises. Résorption partielle de la vacance sur la zone en 2023.

BILAN

ACTISUD

L'année 2023 signe une prise de conscience collective sur le devenir des zones commerciales périphériques. À ce titre, la collectivité a répondu à l'Etat qui a lancé l'AMI « pour la requalification des zones commerciales périphériques » répondant au besoin de revitalisation de ces sites capitalisant 72% de la consommation des Français. La collectivité est pro active pour répondre

à ces appels et continuera de chercher des solutions d'ingénierie et de moyens pour mettre en œuvre les priorités de requalifications :

- Accueil des mobilités douces
- Amélioration de l'ambiance paysagère
- Lutte contre les friches
- Biodiversité plus importante.

Par ailleurs, la collectivité a démarré les réflexions et les actions sur son devenir :

- La nécessité de sensibiliser les entreprises de la zone aux dispositifs liés à la transition énergétique – extinction de l'éclairage public à 22h.
- Un travail sur les mobilités de la zone (cyclable, pédestre...)
- Une requalification à inscrire en continuité avec l'AMI ZAN et le PLUi portés par la CC Mad & Moselle.

PERSPECTIVES

- Poursuite de la vente des parcelles de la ZAE Les Vignes à Thiaucourt (3 parcelles vendues en 2023) Lancement des travaux de la ZAE de Novéant-sur-Moselle pour accueil du SDIS et du site de grande distribution au dernier trimestre 2024 ; commercialisation artisanale à compter de 2025.
- Développement de la Zone ACTISUD pour répondre aux enjeux de l'époque, profitant d'un dynamisme et d'un taux de vacance bas, en présentant une nouvelle candidature au second appel à projet de l'Etat.

FISCALITÉ - SUBVENTIONS - ACCOMPAGNEMENT

DESRIPTIF

Le taux de la CFE (Contribution Foncière Economique) pour l'année 2023 est à 20.80%.

Les subventions de Mad & Moselle

Un règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises accompagnant les projets de construction, extension, aménagement ou rénovation d'un bâtiment et les frais inhérents.

Un règlement d'aides à l'investissement des entreprises composé :

- D'une aide à la création et au développement d'entreprises accompagnant les investissements de productivité, de capacité ou encore de marketing et de visibilité.
- D'une aide au développement numérique accompagnant les dépenses liées aux frais de publicité, à la réservation de noms de domaines ou encore à la création et au développement d'un site internet ou d'une solution de vente en ligne

Accompagnement individualisé

- Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprises par les associations ALACA et ALEXIS, par la réalisation de permanences sur le territoire de la CCM&M.
- Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprises par les plateformes Initiative Val de Lorraine et Initiative Metz via les prêts d'honneur à taux 0.
- Accompagnement au test d'activité via la couveuse d'entreprises "Grand Test" gérée par l'association ALEXIS.
- Partenariat avec les agences de développement économique Lorr'Up et MOSL Attractivité pour l'accompagnement des projets de développement des entreprises du territoire (aéronautique, scierie, artisanat...).

Zone de revitalisation rurale

Le classement en ZRR de 38 des 47 communes de l'intercommunalité est en vigueur jusqu'au 30 juin 2024. Ce dispositif national permet aux entreprises créées ou reprises, de bénéficier d'exonérations de charges sociales et patronales, selon certaines conditions, et ce jusqu'à 5 ans. Au 1er juillet 2024, il sera remplacé par le programme France Revitalisation Ruralités. La collectivité candidate pour poursuivre sa présence sur le dispositif.

Aide à Finalité Régionale (AFR)

Le zonage AFR reconduit sur la période 2022-2027 permet quant à lui aux entreprises implantées sur les 6 communes de la base de Chambley :

- Chambley-Bussières – Dampvitoux – Dommartin-la-Chaussée – Hagéville – Saint-Julien-lès-Gorze, Rezonville-Vionville concernées par le zonage de bénéficier de bonification de taux pour certains dispositifs d'aides aux entreprises.

BILAN 2023

4 entreprises accompagnées par Mad & Moselle dans leur développement pour un montant total de 17 547,08 €.

3 entreprises ont obtenu un prêt d'honneur pour un montant total de 97 000 €.

19 porteurs de projets ont été accompagnés par ALACA et ALEXIS.

Moselle Attractivité sur la CC Mad & Moselle en 2023, c'est :

- Le classement Qualité MOSL renouvelé pour l'Auberge du Lion d'Or, domaine Les Béliers.
- Le classement nouveau de Qualité MOSL pour Les roses de Juliette.
- Une promotion des producteurs et artisans locaux : TOLITO, domaine Les Béliers, SCEA de la Gloriette.

Lorr'Up sur la CC Mad & Moselle en 2023, c'est :

- Un accompagnement au développement des entreprises du territoire telles qu'Azur Production,

Scierie Ciolli Frères et les entreprises du domaine aéronautique présentes sur la base de Chambley (recherche de subventions, mise en réseau au travers de l'association VLE).

- La mise en place d'une visite d'entreprise sur le territoire de la CC Mad & Moselle (Scierie CIOLLI Frères).
- L'animation de la phase 2 de Territoires d'Industrie.

Ré-adhésion aux agences de développement économique et à Initiative Metz via le PETR.

Fin de l'expérience de la plateforme *Je Consomme Val-de-Lorraine* au 31/12/2023

ESPACE DE COWORKING « LES LOCAUX » À ANCY-DORNOT OU ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

DESCRIPTIF

Les travaux de l'espace « Les Locaux » ont été achevés avec une inauguration du bâtiment réalisé le 3 décembre 2022. À la disposition des entreprises, salariés et habitants du territoire et on retrouve :

- Deux espaces en plateaux ouverts favorisant le travail collaboratif, deux bureaux privatifs
- Une salle de réunion équipée et indépendante
- Un espace de convivialité
- Services habituels : connexion Wifi et une imprimante/scanner,
- Autres services : abri vélo, douche, casiers privatifs...

BILAN

- 17 coworkers durant l'année 2023
- 7 coworkers présents en moyenne chaque semaine
- 817€ de recettes trimestrielles en moyenne

PERSPECTIVES

- Organisation d'événements ponctuels dans l'espace (afterworks, petits-déjeuners, réunions d'informations...)
- Promotion du site pour attirer davantage de coworkers
- Déploiement d'actions de communication et de promotion de l'espace du coworking (flyers, semaine de gratuité du coworking...).



*Création d'un mur en pierre sèche
Euvezin*



SOLIDARITÉ

CONTACT

Loïc CONDÉ

Responsable du pôle « Service à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - conde@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Faciliter le retour à l'emploi et participer à la formation.

La Communauté de Communes Mad & Moselle mène une action volontariste en faveur de l'accès à l'emploi local pour les personnes qui en sont éloignées. En plus du chantier d'insertion, elle accueille chaque année plusieurs apprentis au sein des services communautaires ainsi que des services civiques et stagiaires étudiants.

LE CHANTIER D'INSERTION

DESRIPTIF

Mad & Moselle gère un chantier d'insertion agréé par l'Etat et bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Europe. Le chantier d'insertion a pour objectif de lever des freins à l'emploi durable pour des personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail classique. Les salariés du chantier, dont l'éligibilité est validée par Pôle Emploi, bénéficient d'un contrat de travail à temps partiel et d'un accompagnement socio-professionnel.

Supports d'activités :

- Espaces verts
- Entretien du patrimoine bâti
- Brigade verte (prévention des déchets)
- Secrétariat
- Entretien des locaux (nettoyage).

Le chantier d'insertion a été recentré, sur décision du Conseil Communautaire et en lien avec les priorités du projet de territoire, sur le support de la brigade verte à compter du 1er janvier 2024. 2023 a été une année de transition, avec la fermeture progressive des autres supports. Néanmoins, la CC reste pleinement engagée dans l'accompagnement socio-professionnel de la brigade avec un nouveau marché public et le développement de la brigade verte,

BILAN

Le chantier d'insertion a accueilli et accompagné 26 salariés en 2023 dont 13 entrées en 2023.

Parmi les 23 salariés ayant quitté le chantier d'insertion en 2023, 14 ont pu intégrer un emploi ou une formation (61% de sorties dynamiques)

Mad & Moselle a également accueilli en 2023

- 6 apprentis (dont 4 du territoire)
- 4 stagiaires (dont 1 du territoire).

PERSPECTIVES

- Recentrage, stabilisation et développement des missions du chantier d'insertion autour de la brigade verte.
- Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel via la mise en œuvre d'un lien

entreprises permettant la réinsertion des agents de la brigade verte.



Cantonement allemand Vilcey-sur-Trey

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

DESRIPTIF

En contrepartie d'une mission bénévole, les jeunes mobilisés dans un projet professionnel, ainsi que les salariés du chantier d'insertion, peuvent bénéficier d'une bourse au permis de conduire pouvant atteindre 900 €.

BILAN

4 bourses au permis de conduire ont été attribuées en 2023 : 3 bourses de 900€ et 1 bourse de 400€ (3100€ au total).

PERSPECTIVES 2024

- Mise à disposition d'une flotte de véhicules électriques (2 scooters et 2 voitures sans permis) pour les habitants en démarche d'insertion professionnelle ayant des difficultés de mobilité.

La politique de solidarité de la communauté de communes est transversale. Elle se traduit dans d'autres politiques publiques, notamment au travers d'une tarification adaptée aux revenus des usagers :

- Accueils petite enfance et périscolaires, accueils collectifs de mineurs, cantine à 1 €...

Également de la prise en charge d'une part substantielle du coût des services publics au moyen de l'impôt afin d'en atténuer le coût direct :

- Transport à la demande : cantines, périscolaires...



A woman with long brown hair, wearing sunglasses and a white sleeveless top, is smiling as she looks at a young boy. The boy is wearing a blue and white plaid shirt and sunglasses. They are standing at a market stall filled with fresh green peas. The woman is holding a brown paper bag and a purple paper bag. The background is a colorful, blurred market scene with various stalls and people. A large purple diagonal shape is overlaid on the left side of the image, containing the text.

**UNE TERRE
ACCUEILLANTE,
OUVERTE**

Grand-Est Mondial Air Ballons

Base aéronautique Chambley Planet'Air



TOURISME

CONTACT

Fabien ALLAIT

Responsable du pôle "Développement Economique, Tourisme et Agriculture "

03 83 81 92 93 - allait@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Le territoire de Mad & Moselle est doté de nombreux atouts orientés autour du cadre naturel et paysager, de son charme rural et périurbain, ainsi qu'à la richesse de son patrimoine historique. La promotion touristique revêt plusieurs enjeux importants pour le territoire.

- Poursuivre la valorisation du patrimoine local et l'animer.
- Structurer l'offre touristique locale en lien avec les acteurs du territoire.
- Promouvoir le territoire auprès des pôles urbains voisins, portes d'entrée de la fréquentation touristique du territoire.
- Développer une offre touristique autour des sports de nature et du tourisme vert.

TOURISME DE MÉMOIRE

DESRIPTIF

TOURISME DE MÉMOIRE

- **Conflits de 1870** : sentiers de 1870 de Gorze à Rezonville- Vionville, Muséographie de plains champs à Mars-la-Tour en lien avec Ville-sur-Yron et Bruville.
- **Première Guerre Mondiale** : Les villages détruits du Front de Haye, Remenauville, Regniéville et Fey-en-Haye ; Les tranchées allemandes de Saint-Baussant (sites présents sur la route du Saillant de Saint Mihiel) ; *Du béton et des hommes*, parcours historique d'Arry 1914-1918 ; Site des entonnoirs de mine de Flirey ; Cantonnements allemands de Vilcey-sur-Trey et Fey-en-Haye.
- **Seconde Guerre Mondiale** : Parcours Dornot Corny, 60h en enfer, les têtes de ponts d'une bataille oubliée.

Patrimoine remarquable de l'époque romaine au Moyen-Âge

- Parcours de l'aqueduc de Jouy-aux-Arches
- Parcours des Aîtres fortifiés de la vallée du Rupt de Mad.

Autre patrimoine remarquable

- Palais abbatial de Gorze, la collégiale St Etienne et tout le patrimoine gothique de Gorze.
- Une dizaine d'églises médiévales et du XVIIIe classées Monuments Historiques
- Une quinzaine d'églises de la première reconstruction dotées d'intérêts architecturaux.

TOURISME NATURE



Cantonnement allemand Vilcey-sur-Trey

■ Lac de Madine

Plages de baignades surveillées, pédalo, bateau électrique, centre nautique, paddle, canoë, catamaran, voiles, voiliers, plongée, pêche Observatoire ornithologique, promenades en bateau électrique pour découvrir les richesses naturelles du site.

■ Aérodrome de Chambley

Il accueille de nombreuses activités (ULM, sauts en parachutes, montgolfières, kite-surf terrestre) et depuis 30 ans le Mondial Air Ballons. Il héberge également un circuit auto et moto et propose des hébergements temporaires pour les pilotes d'avions et de loisirs.

■ Sentiers de rando et VTT

Au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad ou sur les plateaux de Thiaucourt-Regniéville, le territoire propose de nombreuses activités sportives de pleine nature. Au total, ce sont plus de 16 boucles, représentant au total plus de 200 km de sentiers balisés qui sont proposées. Ces chemins peuvent être pratiqués à pied, et certains d'entre eux, à vélo ou à cheval.

■ Véloroute

Le territoire est traversé le long de la Moselle, par plus de 14 km de véloroute « La Voie Bleue Moselle Saône à vélo », de la frontière luxembourgeoise à Lyon.

BILAN

- Un partenariat renouvelé avec MOSL ATTRACTIVITE pour promouvoir la destination Moselle, accompagner la formation des acteurs touristiques de la CCM&M par le biais de "MOSL Académie" et promouvoir le label Qualité MOSL sur le territoire intercommunal. Labellisation de la bataille « Corny-Dornot » et de l'association Thanks G'I's.
- Une taxe de séjour intercommunale et départementale est applicable sur le territoire de Mad & Moselle pour l'ensemble des hébergeurs touristiques. Le montant de la taxe de séjour s'élève à 47 779.70 €
- Participation active au devenir du site de Madine et pour imaginer un site d'accueil quatre-saisons.

- La définition des Véloroutes Voies Vertes (VVV) d'intérêt communautaire : V50 & V56.
- La définition de boucles de randonnées pédestres d'intérêt communautaire.

POINTS D'INFORMATION TOURISTIQUES

DESRIPTIF

La CC Mad & Moselle a amorcé sur l'année 2022 une réflexion quant à la création de Points d'Informations Touristiques sur son territoire.

Ces Points d'informations touristiques seront déployés au sein des Espaces France services de Thiaucourt-Régniéville et Ancy-Dornot. Ils seront animés par les agents France services. Cette démarche a pour objectif de favoriser la relance de l'animation touristique du territoire, mettre en réseau les acteurs locaux et valoriser les atouts touristiques du territoire.

Les enjeux des Points d'Informations Touristiques sont à destination :

- **Des touristes et usagers de la CCM&M**
Permettre une consultation de l'ensemble de l'offre touristique du territoire (hébergements, restauration...)
- **Des acteurs touristiques**
Permettre un accompagnement de premier niveau (labellisation, taxe de séjour...), une mise en réseau des acteurs au travers d'événements ponctuels ainsi qu'une valorisation de leurs activités.

Les actions des animateurs des Points d'Informations Touristiques s'orientent donc autour de deux missions principales :

- L'animation du réseau des acteurs touristiques de la CC Mad & Moselle
- La valorisation des acteurs et sites touristiques présents sur le territoire.

Le nombre total de nuitées enregistrées en 2023 est de 62 570.

PERSPECTIVES

- Amélioration de la signalétique de la V50.
- Lancement de la V56 par la réalisation de la première tranche entre Villecey-sur-Mad et Arnaville.
- Etude de faisabilité de raccordement entre la V50 et la V56 à hauteur d'Arnaville.
- Participation au développement des sites touristiques régionaux du Lac de Madine et de l'aérodrome de Chambley (SPL).
- Création physique des Points d'Informations Touristiques (PIT) dans les Espaces France services de Thiaucourt-Regniéville et Ancy-Dornot.
- Communication et promotion de l'animation touristique à destination des usagers et acteurs touristiques du territoire, en lien avec les animateurs

France services.

- Poursuite de la réflexion initiée sur les sentiers de randonnées intercommunaux et mise en place d'une stratégie de communication et promotion à adopter pour ces parcours.

RÉFLEXIONS

- Mise en place d'un réseau de "Greeters", ambassadeurs bénévoles et passionnés, prêts à transmettre et partager leurs connaissances : nature, histoires locales, lieux insolites...

MAISON ÉCUSIÈRE D'ARNAVILLE

DESRIPTIF

Le projet de réhabilitation de la maison éclusière d'Arnaville poursuit son cours avec les partenaires sur le projet (Association Confluence Mad et Moselle – MATEC – LI- LletRAMI architectures). La phase d'Avant-Projet définitif est en cours et les premiers dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de l'État et du département de Meurthe-et-Moselle.

PERSPECTIVES

- Travaux et mise à disposition de la Maison à Confluence Mad-et-Moselle pour une ouverture à la saison 2025.



La Voie Bleue Moselle Saône à vélo



Pont éclusier d'Arnaville



Salon du livre 2024
Thiaucourt-Régniéville

CULTURE

CONTACT

Loïc Condé

Responsable du pôle « Service à la population, culture et solidarités »
03 83 81 91 69 - conde@cc-madetmoselle.fr

Fanny Huot

Coordinatrice lecture publique
huot@cc-madetmoselle.fr



Réglement appel à projet
culture

OBJECTIFS

Développer la lecture publique et l'accès à l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire.

Dans le prolongement d'une étude de besoins et de faisabilité menée par la CCM&M en lien étroit avec les acteurs locaux et les élus municipaux, la collectivité a défini un projet culturel, concentré autour de deux axes structurants :

- Le développement de la lecture publique, en lien avec les bibliothèques communales et associatives.
- L'extension de l'enseignement musical.

REDÉFINITION DE LA POLITIQUE CULTURELLE INTERCOMMUNALE

Afin de permettre l'égalité d'accès à la culture au plus grand nombre, en maillant le territoire d'une offre de services de qualité, la communauté de communes interroge les pratiques actuelles pour adapter son offre aux nouveaux usages. Dans ce cadre, un cabinet d'études a été mandaté afin de mener un diagnostic de la politique culturelle intercommunale.

Les résultats du diagnostic démontrent :

- Une disparité de l'offre sur le territoire Fournie dans le secteur Moselle, faible dans le sud du territoire, reflétant les 1ers résultats du SIAASP pour le domaine de la culture.
- Des moyens divisés en deux compétences, ne permettant pas, en l'état, de les développer davantage. L'enseignement musical étant l'une des compétences les plus coûteuses en matière culturelle. Le cabinet d'études proposera des scénarios d'évolution en 2024 qui impacteront la politique actuelle, selon le choix du Conseil Communautaire.
- En lien avec l'étude SIAASP, et dans une logique de réduction des coûts, une réflexion est menée concernant le déménagement de la médiathèque au sein d'un pôle multiservices.

COORDINATION D'UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES - MAD & MOSELLE

- Mise en place de projets communs, accompagnement au développement des bibliothèques locales.
- Mise en ligne d'un catalogue de tous les ouvrages disponibles dans les bibliothèques de Thiaucourt-Régnieville, Mars la Tour, Bayonville sur Mad et Arnaville.
- Mise en place d'une bibliothèque numérique Limédia avec 3 composantes : MOSAÏQUE contenu numérique : livres, musiques, films ; GALERIES : collections numérisées des bibliothèques lorraines

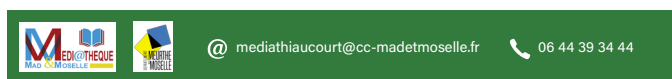
adhérentes; KIOSQUE : presse ancienne numérisée.

- Mise en place d'un service de prêt commun regroupant 4 bibliothèques : réservations multi-sites et navettes.

EN ROUTE VERS LA LECTURE GRÂCE À LA NAVETTE

Les bibliothèques d'Arnaville, Bayonville, Thiaucourt-Régnieville et Mars-la-Tour vous facilitent la lecture grâce à leur service de navettes, qui vous livrent vos réservations dans votre bibliothèque de proximité ! Ce service est réservé aux adhérents de ces bibliothèques.

RESERVEZ - EMPRUNTEZ - LISEZ - RAPPORTEZ



BILAN DU RÉSEAU POUR 2023

- Le service de prêt commun apporte satisfaction et permet de diversifier l'offre culturelle.
- Plusieurs animations ont été coordonnées à l'échelle du réseau, dont 3 temps forts : Nuit de la Lecture, fête du court métrage et partir en Livre avec une participation de près de 250 habitants.
- LIMEDIA : Déploiement effectif dans le réseau ; 6 bibliothèques adhérentes, 69 personnes inscrites au 31/12/2023, représentant 8.85% de nombre d'abonnés actifs des 6 structures (804 abonnés).

BILAN DE LA MEDIATHEQUE POUR 2023

- Point lecture à Beaumont : Plusieurs permanences testées en 2023 avec un bilan mitigé lié au format ; la pérennisation du projet sera étudiée dans l'étude SIAASP et redéfinition de la politique culturelle en cours.
- Réorganisation physique de la médiathèque avec l'intégration du périscolaire dans l'espace : désherbage, réaménagement et déménagement d'une partie des collections. La proximité du périscolaire permet de créer une synergie, favorisant l'accès à la culture pour ce public.
- 3 286 prêts : +38% par rapport à 2022 ; +49% par

rapport à 2020.

- 165 adhérents actifs, dont 86 nouveaux adhérents, 102 en 2022 et 87 en 2020.
- 33 adhérents à LIMEDIA pour la médiathèque représentant 20.12% des abonnés actifs.

LECTURE PUBLIQUE

Gestion d'équipements d'intérêt communautaire à Thiaucourt-Regniéville et Mars la Tour

La communauté de communes est compétente pour la gestion de 2 équipements d'intérêt communautaire :

- La médiathèque située à Thiaucourt-Regniéville, en gestion directe, avec l'appui de bénévoles.
- La bibliothèque située à Mars la Tour, en gestion associative, par convention, au sein du Pôle Multiservices.

PERSPECTIVES

Médiathèque de Thiaucourt-Regniéville :

- Organisation du salon du livre
- Reconduite d'événements et manifestations
- Étude SIAASP : Étude sur le regroupement de la médiathèque au sein d'un pôle multi-services à Thiaucourt-Regniéville.

Réseau

- Participation à l'inauguration de la passerelle
- LIMEDIA : Poursuite du déploiement du dispositif notamment via le conseiller numérique avec pour

objectifs d'augmenter le ratio usagers Limédia / abonnés des bibliothèques.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

DESRIPTIF

Soutien à l'école des Arts Mad & Moselle

Le soutien financier versé à l'association permet de nombreux habitants d'accéder à un enseignement musical de qualité sur le secteur Nord du territoire.

BILAN

Jusqu'à 34 000 € versés chaque année à l'école des Arts de Mad & Moselle.

- Au 31/12/2023, 77 enfants du territoire inscrits à l'école des Arts dont Corny-sur-Moselle 33 - Ancy-Dornot 12 - Chambley-Bussière 7 - Waville 5 – etc.
- Mise en place d'une politique tarifaire incitative pour les familles du territoire, en fonction du quotient familial et par le biais de cours collectifs.
- En 2024, le Conseil Communautaire se prononcera sur l'évolution de la politique culturelle intercommunale, à la suite d'un diagnostic et d'un plan d'action réalisés par un cabinet d'études dans le cadre de la redéfinition de cette politique.

ACTION CULTURELLE

BILAN

- Dans le cadre de la redéfinition de la politique culturelle intercommunale, via un diagnostic et un plan d'action mené par un cabinet d'études, le Conseil Communautaire se prononcera sur l'évolution de la politique culturelle courant 2024. Dans l'attente, l'appel à projets 2023 a été lancé avec ces 2 thèmes suivants : soutien à l'enseignement musical et « de la lecture à la culture ».

Jusqu'à 7 500€ notifiés en 2023 en direction d'associations :

- Soutien à des festivals structurants : Zic en Herbe, La Semence - Année transitoire.
- A noter que peu de candidatures éligibles aux critères ont été déposées en 2023.

PERSPECTIVES

La politique culturelle de la CCM&M étant en cours de redéfinition, 2024 reprendra le même appel à projets que 2023, dans l'attente de décision concernant les orientations culturelles.

2024 est marqué par la réception de plus de dossiers éligibles par rapport à 2023.



UNE TERRE À HAUT NIVEAU DE SERVICES



SERVICES PUBLICS

CONTACT

Loïc **Condé**

Responsable du pôle « Service à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - conde@cc-madetmoselle.fr

Maryse **GREGOIRE**

Agent d'accueil

accueil@cc-madetmoselle.fr

Cyrille **MOREL**

Conseiller numérique

morel@cc-madetmoselle.fr

Alexie **MAIX** et Maurane **MARECHAL**

Animatrices de l'Espace France services à Thiaucourt

03 83 81 91 69 - franceservices@cc-madetmoselle.fr

Gautier **SARGENTINI** et Aurélie **ORMEO**

Animateur et animatrice de l'Espace France services à Ancy-Dornot

03 83 81 91 69 - franceservice57@cc-madetmoselle.fr



Plan numérique
2021-2023

OBJECTIFS

Améliorer l'accessibilité des habitants aux services publics.

Face au désengagement des services publics en milieu rural et à la dématérialisation de la plupart des démarches administratives, la communauté de communes mène une politique en faveur de l'accès aux droits au plus grand nombre avec une offre de services de qualité dans une logique de proximité.



Site d'Ancy-Dornot

DESRIPTIF

Des missions communes sur les espaces France services d'Ancy-Dornot et Thiaucourt-Regniéville et le Pôle Multiservices de Mars-la-Tour.

Une gamme élargie de services en un lieu unique et un accompagnement par des professionnels :

- Accueil, orientation et accompagnement des usagers dans leurs démarches.
- Des permanences sur site de partenaires ou par les animateurs formés.
- Des partenaires nationaux : Enfance/famille (CAF), emploi/insertion (Pôle Emploi), retraite/ santé (MSA), un avocat/conciliateur de justice (CDAD), finances publiques / impôts (DDFIP), assurance maladie (CPAM), assurance retraite (CARSAT).

En octobre 2023, dans le cadre d'une animation nationale, une semaine portes ouvertes a été organisée, permettant de découvrir l'éventail des services proposés par nos 2 espaces France services !

Un accompagnement à l'autonomie numérique.

- Notre conseillère numérique accompagne les usagers à l'utilisation du numérique via des suivis individuels ou des ateliers collectifs.

ESPACE FRANCE SERVICES DE THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

Cartes d'identité et passeports

Afin de s'adapter aux besoins des usagers, le service passeport et carte d'identité est ouvert en horaires décalés le vendredi de 13h à 19h (non-stop) et le samedi matin (en plus des horaires habituels).

En cas de difficultés avérées de mobilité, nos agents France services se déplacent à domicile pour établir vos papiers d'identité depuis septembre 2023 !



Dispositif de Recueil d'Empreintes Mobile

Partenaires locaux

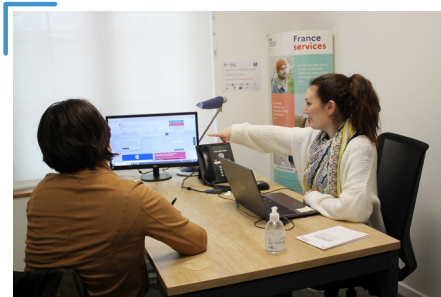
Enfance/famille (CAF), emploi/insertion (Pôle Emploi), retraite/santé (MSA), assistante sociale du Département, emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (Mission Locale), création/reprise d'entreprise (ALACA), conseil en architecture, urbanisme (CAUE), information sur le logement (ADIL), conseils en énergie (EIE), habitat/rénovations (CAMEL), un avocat/conciliateur de justice, finances publiques / impôts (DDFIP), assurance maladie (CPAM), assurance retraite (CARSAT), point info budget (UDAF), Architecte des Bâtiments de France (ABF), Défenseur des Droits.

- Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner.
- Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.
- 4ème trimestre 2023 : Préparatifs à l'ouverture de l'agence postale intercommunale pour janvier 2024.

ESPACE FRANCE SERVICES D'ANCY-DORNOT

Partenaires locaux

Enfance/famille (CAF), retraite/santé (MSA), emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (Mission Locale), création/reprise d'entreprise (ALEXIS), consommation, rénovation énergétique (ALEC), habitat/rénovations (CAMEL), avocat, France renouv', notaire, conciliateur de justice.



- Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner
- Espace de travail partagé : fiche *Économie* p.11
- Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.

PÔLE MULTI-SERVICES DE MARS-LA-TOUR



- Une aile santé : voir fiche *Offre de soins* p.40
- Une aile services publics accueillant une antenne de l'Espace France services et la bibliothèque de Mars la Tour : voir fiche *Culture* p.21. Pas d'agent sur site, présence sur rendez-vous.

Partenaires

Emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (Mission Locale), création/reprise d'entreprises (ALACA), habitat/rénovations (CAMEL).

BILAN

- **L'Espace France services à Thiaucourt-Regniéville** a accompagné près de 1775 usagers en 2023 et réalisé 2 979 titres d'identité (carte nationale d'identité et passeport). 7 titres ont été réalisés à domicile.
- **Des permanences délocalisées ont été mises en place à Onville, Beaumont et Mars-la-Tour** (1 demi-journée tous les 15 jours)
- **L'Espace France services à Ancy-Dornot** a traité 2766 demandes.
- **Une permanence délocalisée a été mise en place à Gorze** (1 demi-journée tous les 15 jours) : 43 accompagnements en 2023.

ÉTUDE SUR L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUX PUBLICS

La communauté de communes a débuté en 2023 une étude permettant de diagnostiquer les difficultés d'accès aux services essentiels, publics comme privés, sur le secteur sud et Thiaucourt-Regniéville du territoire.

Cette étude, le SIAASP, permettra de cartographier les difficultés et de proposer un plan d'action adéquat.

Plusieurs pistes sont évoquées, dont l'idée d'un pôle multiservices à Thiaucourt-Regniéville et à Beaumont, regroupant plusieurs politiques publiques communautaires.

L'étude se poursuit en 2024.

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

253 habitants ont bénéficié d'un accompagnement à l'usage du numérique ce qui représente un total de 572 ateliers individuels et 53 ateliers collectifs.

Le thème « Prendre en main un équipement » a été le plus suivi avec 34% des accompagnements dédiés, suivi de « gestion de contenus numériques » avec 15% et « Naviguer sur Internet » avec 15%. Les ateliers collectifs liés aux arnaques sur internet ont été plébiscités ! Tranche d'âge des personnes suivies : 60+ : 32% - 35-60 ans : 24% - 18-35 ans : 44%



Atelier numérique

La conseillère numérique a également appuyé la collectivité dans son projet "e-administration" avec formation aux applications, refonte du site internet, animations des réseaux sociaux et dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique et numérique.

PERSPECTIVES

- Finalisation de l'étude SIAASP (secteur sud/Beaumont ; projet de La Poste/Thiaucourt-Regniéville) : Rendu du plan d'action et réflexion concernant le pôle multiservices de Thiaucourt-Regniéville et de Beaumont.
- Projet de création d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Thiaucourt-Regniéville.
- Poursuite et développement des ateliers numériques collectifs.
- Ouverture de l'agence postale intercommunale en janvier 2024 et intégration à l'Espace France services de Thiaucourt-Regniéville ; Réorganisation physique de l'espace
- Déploiement d'un projet autour de l'imprimante 3D et réemploi
- Création de Points d'Informations Touristiques dans les espaces France services
- Espaces France services : Déploiement de nouveaux partenaires en 2024 : ANAH et France Rénov' et partenariat avec l'Espace France services d'Ars-sur-Moselle et de Domèvre-en-Haye.



PETITE ENFANCE

CONTACT

Sandrine **MANSION**

Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Julie **CORDELIER**

Responsable de la structure d'accueil Ô comme 3 pommes

03.83.82.56.41- cma@cc-madetmoselle.fr

Mélanie **DALLE**

Responsable du Relais Petite Enfance

03.87.63.66.25 - relaispetiteenfance@cc-madetmoselle.fr



Règlement de
fonctionnement ô comme
3 pommes (en cours de
renouvellement)

OBJECTIFS

Renforcer l'attractivité du territoire en proposant des services de qualité.

- Permettre à de nouveaux foyers de s'installer sur le territoire
- Participer à l'amélioration du taux d'activité des femmes
- Participer à l'égalité réelle homme-femme
- Développer une offre de services diverse, adaptée et complémentaire



- Renforcer l'accessibilité des services aux populations les plus fragiles (tarification sociale)... Depuis 2008, la petite enfance est au cœur des politiques de la communauté de communes. Le pôle "petite enfance" se compose d'un Relais Petite Enfance et d'un établissement d'accueil de jeunes enfants.

Ô COMME 3 POMMES LE CENTRE MULTI-ACCUEIL DE BAYONVILLE

DESRIPTIF

Le Multi-accueil de Bayonville-sur-Mad est agréé par la Protection Maternelle et Infantile avec un agrément de 25 places. La structure est ouverte de 7h30 à 18h30.

Une équipe pluri-professionnelle

- La structure est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants accompagnée par une équipe pluri-professionnelle (infirmière, adjoint d'animation...), en tout, ce sont 8 professionnelles qui accueillent les enfants du territoire (7.3 emplois à temps plein dont 1 contrat d'apprentissage).

BILAN

- 33 564 heures d'accueil réalisées en 2023
- En 2023, l'établissement a accueilli 50 enfants sur 227 jours d'ouverture.
- Relance du conseil de crèche

PERSPECTIVE

Améliorer encore l'accueil

- L'extension du Multi-accueil de Bayonville-sur-Mad est réalisée ; en effet l'espace de la salle de sommeil était restreint et pour améliorer l'accueil des enfants une extension était favorable. La

structure ayant 10 ans d'existence un financement par l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales est réalisable à hauteur de 80%.

- Évaluation et définition du Projet Éducatif de Territoire.



DES PARTENARIATS AVEC DES STRUCTURES VOISINES AU TERRITOIRE

La communauté de communes réserve des places dans les multi-accueils voisins ; 6 places sont réservées sur l'établissement d'accueil à Manonville géré par la Communauté de Communes des Terres Toulouises et 1 place est également réservée sur la structure de Vigneulles-les-Hattonchatel.

GRAINES D'ÉVEIL LE RELAIS PETITE ENFANCE

DESRIPTIF

Le territoire de Mad & Moselle compte 206 assistants maternels, ce qui correspond à plus de 350 places d'accueil sur le territoire.

Le service a pour mission d'informer les familles sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire et notamment sur les démarches administratives pour l'embauche d'un assistant maternel.



Les autres missions du service :

- L'accompagnement des assistants maternels au quotidien, rompre l'isolement. Les animatrices proposent des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis chez les assistants maternels.
- Valoriser la professionnalisation des assistants maternels par le biais de formation ou de rencontres spécifiques.

BILAN

- + de 180 contacts
- En 2023, le Relais Petite Enfance a eu 182 contacts de familles ou assistants maternels à la recherche d'informations.
- 86 assistants maternels et 129 enfants ont participé aux différentes animations.



Des activités ludiques pour petits et grands

PÉRISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE - JEUNESSE

CONTACT

Sandrine **MANSION**

Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse"

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Yann **COLLE**

Animateur jeunesse

06 77 82 22 34 - jeunesse@cc-madetmoselle.fr

Marianne **TONNELIER**

Animatrice jeunesse

07 50 56 76 13 - periscolaire.leptitgraouilly@cc-madetmoselle.fr



OBJECTIF

Répondre aux besoins d'accueil des familles tout au long de l'année et proposer des actions ludiques ou citoyennes en faveur de la jeunesse. Poursuivre la valorisation du patrimoine local et l'animer.

DÉVELOPPER LE PÉRISCOLAIRE ET L'EXTRASCOLAIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Forte de son expérience depuis 2013 et afin de répondre aux besoins d'accueil des familles, d'être complémentaire aux temps scolaires, Mad & Moselle a étendu la compétence périscolaire - extrascolaire à l'ensemble de son territoire en janvier 2018. Elle souhaite conforter l'offre périscolaire au plus près des écoles des villages et maintenir une offre extrascolaire homogène sur le territoire.

Cantine à 1 €



Les familles dont le Quotien Familial est inférieur ou égal à 800 € peuvent faire manger leur enfant à la cantine en payant le repas complet 1 €.

En 2022, ce sont 599 repas à 1 € qui ont été servis sur l'ensemble des services périscolaires, ce dispositif profite à 19% des familles inscrites.

En 2023, nous avons servi 831 repas pour 21% des familles.

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ

La mise en place d'une tarification sociale permet une meilleure accessibilité des services aux populations les plus fragiles. Depuis septembre 2021, 352 enfants profitent d'un tarif repas à 1 € avec le soutien financier de l'État.

OFFRIR À L'ENFANT DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS

L'accueil périscolaire, le mercredi éducatif et l'accueil de loisirs jouent un rôle social évident en complémentarité des temps de travail familiaux. Ce sont des dispositifs proposés par la communauté de communes pour favoriser l'organisation des temps sociaux des familles. La Communauté de Communes Mad & Moselle souhaite faire de ces temps d'accueil des moments privilégiés pour les enfants.

Ces temps doivent être des moments de détente et de convivialité permettant à chacun de bénéficier d'un repas équilibré, d'activités ludiques, culturelles et sportives.

Ce sont des temps d'apprentissage de la vie, de sensibilisation à l'hygiène, aux règles de vie en collectivité à l'éducation nutritionnelle.

La communauté de communes se doit de proposer un service de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes, la sécurité et les besoins de chaque enfant.

LES SERVICES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LES MERCREDIS ÉDUCATIFS REGROUPÉS

DESRIPTIF

Ouverts à minima de 7h30 à 18h, répartis sur le territoire, rattachés aux écoles ou regroupements scolaires :

- Les barbabapas à Bernecourt / Flirey
- Les pandas à Essey-et-Maizerais
- Les 3 aiglons à Thiaucourt-Regniéville
- Les ptits orchids à Waville
- Les arts aux mille pattes à Vandelainville / Arnaville
- Les petites graines vertes à Tronville
- Les marsupiaux à Mars-la-Tour
- Le ptit graouilly à Ancy-Dornot
- Le Champ de blé à Chambley-Bussières,
- Corny-sur-Moselle,
- Novéant-sur-Moselle,
- Jouy-aux-Arches
- Gorze.

Les mercredis éducatifs sont regroupés sur les communes de Beaumont avec le Carrefour des jeunes, Chambley-Bussières, Thiaucourt-Regniéville, Jouy-aux-Arches et Corny-sur-Moselle, les familles peuvent y accéder en fonction de leurs besoins.

BILAN

- 1 326 enfants accueillis sur les différents sites (100 enfants en plus que 2022)
- 900 familles concernées
- Plus de 227 000 heures d'accueil (47 000 heures en plus que 2022)
- Reprise de l'accueil périscolaire et des accueils extrascolaires organisés à Jouy-aux-Arches à compter du 1er novembre 2023.
- Aide financière de 24 862 € à la commune de Flirey, via les fonds RTE, pour l'amélioration thermique de la salle de restauration.

Restauration périscolaire

- 30 à 40% de produits locaux et 20% à 50% de produits régionaux
- 80% de produits frais
- Des aliments variés respectant la saisonnalité
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Sensibilisation au goût...

PERSPECTIVES

- Accompagnement de la commune de Beaumont pour la mise aux normes des bâtiments qui accueillent les services extrascolaires, via le fonds RTE 58 902 €
- Accompagnement du Syndicat scolaire de la Vallée du Trey pour le remplacement des luminaires du groupe scolaire/ périscolaire, via le fonds RTE 5000 €

LES ACCUEILS EXTRA-SCOLAIRES

DESRIPTIF

A chaque période de vacances, les familles peuvent trouver au moins un accueil de loisirs sur le territoire : Chambley-Buissière, Vandelainville, Corny-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Thiaucourt-Regniéville, Beaumont et Jouy-aux-Arches. Des sorties, des projets sont proposés aux enfants en fonction de leurs attentes.

BILAN 2023

- Plus de 500 enfants inscrits
- Soit plus de 25 600 heures d'accueil (c'est plus 6 000h par rapport à 2022).

LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES

DESRIPTIF

Un club ado à Ancy-Dornot, à Jouy-aux-Arches, à Thiaucourt-Regniéville.

- L'accompagnement des juniors assos, 2 structures spécifiques gérées par des jeunes du territoire et soutenues par la ligue de l'enseignement. Les jeunes œuvrent pour mettre en place des projets d'auto-financement ou des actions de solidarité sur le territoire
- Des séjours de vacances construits avec eux,
- Embauche de stagiaires, d'apprentis,
- Bourse au permis,
- Adhésion aux missions locales, chantier d'insertion,
- Organisation de chantiers jeunes
- Enseignement musical, lecture publique...
- Définition d'un plan en faveur de la jeunesse pour améliorer la prise en compte de la jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté dans les politiques publiques communautaires
- Création d'un conseil communautaire des jeunes
- Bourse pour permettre aux jeunes d'accéder à la formation BAFA / BAFD

PERSPECTIVES

- Mise en œuvre d'un budget participatif pour faciliter l'implication des jeunes
- Installation d'un conseil communautaire des jeunes et définition d'un plan d'actions transversales en faveur de la jeunesse

ZOOM SUR LES CHANTIERS JEUNES

- Un "chantier jeunes" est un rassemblement de bénévoles de 13 ans à 17 ans dans le but d'entretenir ou d'améliorer le cadre de vie d'habitation ou de s'impliquer dans la vie locale ; les projets sont variés.

2023

- USA Connecticut 12 jeunes sont partis à Bolton USA sur les traces de nos ancêtres
- Saint-Baussant - 12 jeunes pour restaurer les tranchées
- Limey - 10 jeunes pour mettre en peinture l'abri de bus
- Lironville- 8 jeunes pour réhabiliter un sentier forestier
- Ancy-Dornot - 8 jeunes pour restaurer les pistes VTT

Participer à un chantier jeune, c'est réaliser une action citoyenne, faire des rencontres, des sorties entre amis et obtenir une bourse pour un projet de loisir.





TRÈS HAUT DÉBIT

CONTACT

Davy **STEPHAN**

Responsable du Pôle " Patrimoine/ Service technique/ Informatique et numérique"

03.83.81.91.69 -stephan@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Permettre le désenclavement numérique grâce au Très Haut Débit (THD) pour tous.

L'accès au THD constitue aujourd'hui un élément indispensable pour l'attractivité de notre territoire, aussi bien pour les habitants que pour les entreprises.

DÉPLOYER DE NOUVEAUX OUTILS OU MODES DE FONCTIONNEMENT

Cette nouvelle technologie doit être une opportunité pour le développement de Mad & Moselle :

- e-administration, nouveaux outils pédagogiques pour nos écoles, création de nouveaux modes de travail tels que le télétravail ou encore le coworking.



DESRIPTIF

Un investissement à 1,7 million d'€

La Communauté de Communes Mad & Moselle participe à hauteur de 1,7 million d'euros jusqu'en 2023 afin de permettre à tous les foyers de Mad & Moselle d'avoir l'opportunité accéder au Très Haut Débit.

Cette opération est possible grâce au regroupement de collectivités au sein de Moselle Fibre pour la partie 57, soit par le plan de déploiement du THD porté par le Conseil Régional Grand Est à l'échelle de 7 départements dont la Meurthe- et- Moselle, avec le soutien financier de l'Etat.

Il s'agit d'un investissement considérable, mais indispensable aujourd'hui pour le développement de notre territoire.

3 secteurs - 3 programmes de déploiement

- Arnville, Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle sont connectés au Très Haut Débit directement par les opérateurs privés, sans intervention publique.
- Les communes de Meurthe et Moselle (hors Arnville) sont connectées par le biais du programme LOSANGE (Région Grand Est – Conseil Départemental 54).
- Les communes de Moselle (hors Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle) sont connectées par le biais du programme de Moselle Fibre.

BILAN

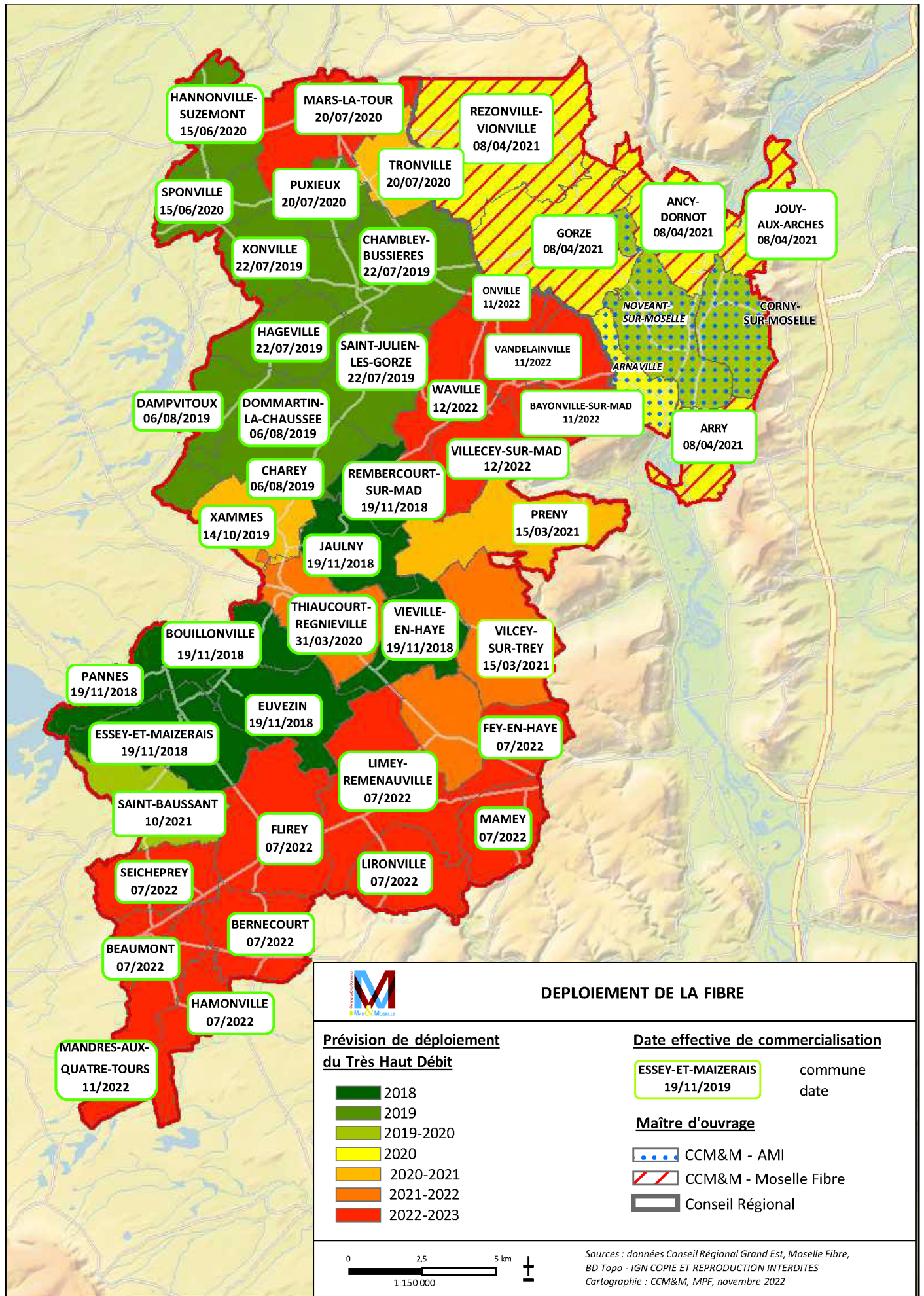
- Les raccordements au haut débit ont démarré en 2018 et sont maintenant terminés.
- L'investissement en 2023 s'est porté à 87 300 €
- Depuis 2023, le déploiement est terminé, les 7 880 prises du territoire sont éligibles au THD

PERSPECTIVES

Un outil au service des habitants, des entreprises, des services, du tourisme...

La communauté de communes souhaite lancer un plan de développement du numérique transversal à toutes les politiques communautaires avec plusieurs objectifs :

- Accompagner le déploiement du Très Haut Débit avec le développement des usages afin de remettre les usagers au cœur de la dématérialisation, numérisation, digitalisation.
- Faire du Très Haut Débit un outil au service du développement du territoire et de son attractivité : le développement de la e-administration, le développement de la télémédecine pour maintenir et développer l'offre de soins ; l'accompagnement au développement des mobilités...
- Faire du Très Haut Débit un outil d'amélioration et de facilitation des relations entre la communauté de communes et ses communes membres ou avec les habitants et acteurs locaux.
- Faire du Très Haut Débit un outil au service de la transition énergétique et d'un développement économique responsable et durable à travers la Plateforme *Je consomme Val-de-Lorraine* pour favoriser la consommation locale et la consommation de biens et services par les touristes...
- Accompagner les personnes les plus fragiles et éloignées des nouvelles technologies à leurs usages pour réduire la fracture numérique : voir fiche *Services publics* p.25





VIE ASSOCIATIVE

CONTACT

Loïc **CONDÉ**

Responsable du pôle « Service à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - conde@cc-madetmoselle.fr



Réglement de soutien aux
manifestations



Réglement de mise à
disposition d'équipements
pour les déchets



Réglement de prêt de
gobelets réutilisables



Réglement de mise à
disposition du véhicule
associatif

OBJECTIFS

Soutenir le mouvement associatif qui impulse la dynamique dans nos communes.

Les associations participent largement au lien social dans les communes et au dynamisme du territoire.

Afin de soutenir les bénévoles dans les projets qu'ils développent, la communauté de communes propose un panel de services en direction des associations.



SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DE PROJETS OU MANIFESTATIONS

DESSCRIPTIF

- **Soutien au prêt de matériel**
Mise à disposition gratuite ou payante d'un parc de matériel associatif conformément au règlement : tables, bancs, grilles d'exposition, etc.
- **Soutien à la mise en place de manifestations écoresponsables** : voir fiche *Gestion des déchets* p.43
- **Soutien financier**
Attribution d'une subvention ponctuelle pour soutenir la mise en place de projets en lien avec les compétences et orientations de la communauté de communes.
- **Convention de partenariat pour des projets associatifs structurants en lien avec l'exercice d'une compétence intercommunale.**
- **Soutien à la communication**
Création, reproduction de supports de communication (conformément au règlement).
- **Agenda des manifestations**
Mise en place d'un agenda permettant la promotion des événements associatifs
- **Intramuros**
Déploiement d'Intramuros dans les communes
- **Soutien au déplacement**
La communauté de communes met à disposition des associations du territoire deux véhicules publicitaires associatifs permettant le déplacement des membres de l'association.



Véhicules publicitaires associatifs

BILAN 2023

Convention de partenariat

- 8 associations partenaires dans des domaines en lien avec les compétences exercées par la communauté de communes : musique, environnement, mémoire, éducation populaire...

Subventions versées aux associations

- Environ 118 000 €

Prêt de matériel

- 38 réservations de matériel, dont 22 en été, ayant bénéficié à 31 associations ou communes
- Vente du chapiteau en cours d'année

Véhicules associatifs

- Véhicule basé à Thiaucourt 75 réservations représentant 151 jours de prêt

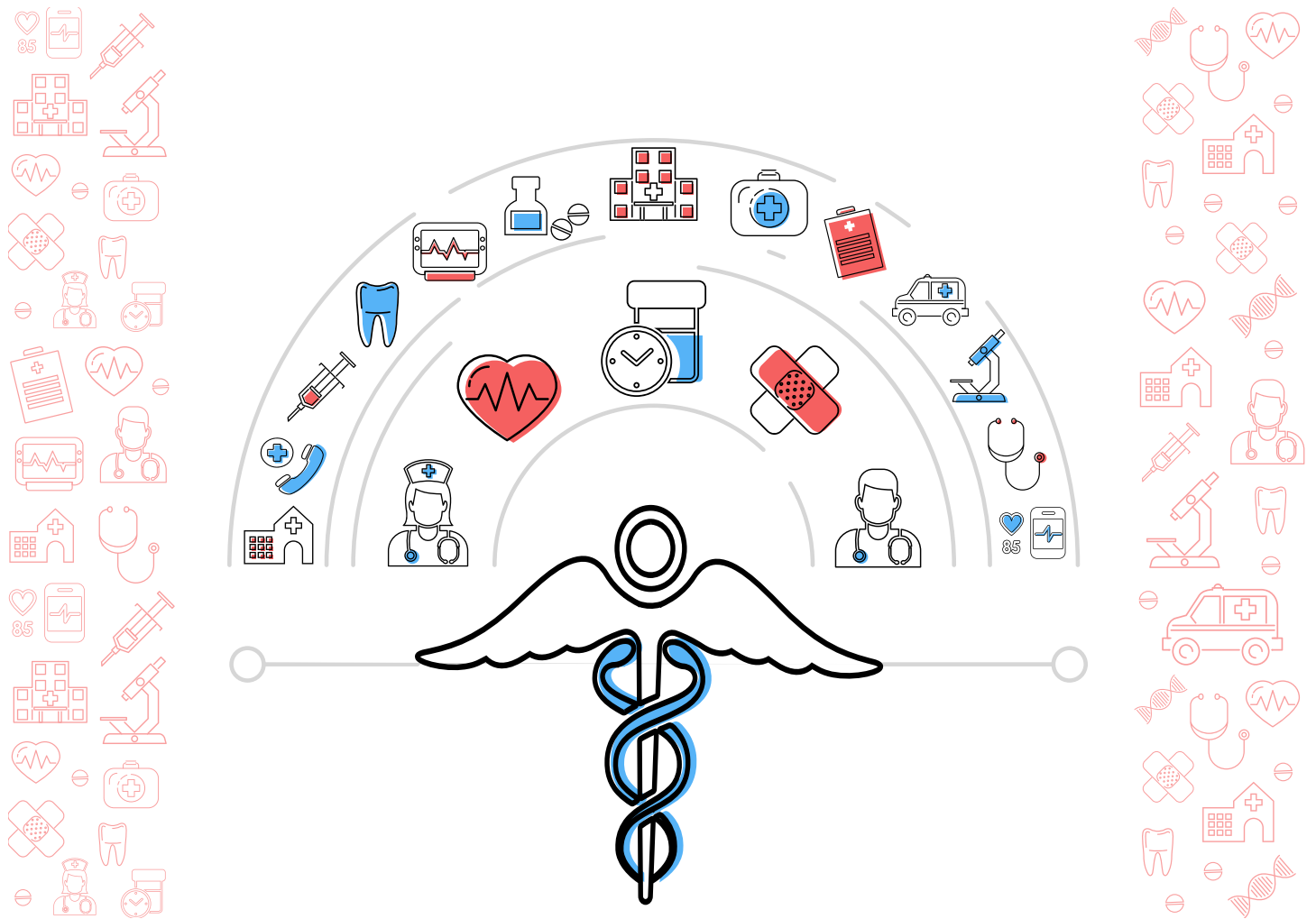
Véhicule basé à Ancy

- 31 réservations
- représentant 148 jours de prêt

Soit un total de 106 réservations

PERSPECTIVES

- Réflexion sur l'évolution du parc de matériel associatif
- Évolution de la politique de soutien aux associations, notamment via l'appel à projets et la redéfinition de la politique culturelle intercommunale en lien avec le SIAASP.



OFFRE DE SOINS

CONTACT

Loïc CONDÉ

Responsable du pôle « Service à la population, culture et solidarités »

03 83 81 91 69 - conde@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Participer à la lutte contre les déserts médicaux en milieu rural !

Afin de lutter contre la désertification médicale et permettre l'accès aux soins au plus grand nombre, la communauté de communes développe des projets visant à maintenir, voire développer l'offre de santé.



PÔLE MULTI-SERVICES - MAISON MÉDICALE DE MARS-LA-TOUR

DESRIPTIF

La maison médicale à Mars la Tour est un bâtiment permettant l'accueil de professionnels de santé sur ce secteur déficitaire.

BILAN

Il est loué à :

- Un médecin généraliste. Le bâtiment accueille 2 espaces de consultation pour permettre l'installation d'un second professionnel.
- Un chirurgien-dentiste (2 salles de soins).
- Deux infirmières.

PERSPECTIVES

Le bâtiment pourra être agrandi si d'autres professionnels souhaitaient s'installer.

RÈGLEMENT SANTÉ « AIDES À L'INSTALLATION / MODERNISATION »

DESRIPTIF

Des aides aux professionnels de santé pouvant aller jusqu'à 50 000 €.

En décembre 2019, la communauté de communes a adopté un règlement incitatif en faveur des professionnels de santé (jusqu'à 50 000 € d'aides à l'investissement) qui vise deux objectifs :

- Aider à l'installation dans les zones les plus fragiles.
- Aider à la modernisation de l'équipement des professionnels de santé déjà installés.

BILAN

- Poursuite des accompagnements déjà engagés en 2022 – Pas de nouveau dossier en 2023.

PERSPECTIVES 2024

- Dans le cadre de l'étude SIAASP et l'accessibilité des services aux publics, l'offre médicale du territoire est diagnostiquée et un plan d'action sera en vigueur dès 2024 pour lutter contre les déserts médicaux.
- SIAASP - La maison de santé de Domèvre-en-Haye, couvrant une partie des communes du sud de notre territoire, a été menacée de fermeture fin 2023. La commune, propriétaire, a consenti à des efforts financiers pour le maintien des professionnels de santé, ce qui a généré une perte de revenu. Au titre de la solidarité financière, elle a proposée aux communes avoisinantes une participation à l'effort financier. 7 communes du territoire ont ainsi été sollicitées. La communauté de communes, au titre de sa compétence de lutte contre les déserts médicaux, au vu de son étude sur l'accessibilité des services essentiels, a voté la prise en charge de cette aide financière, en lieu et place des 7 communes, au titre de la solidarité financière ; une convention sera ainsi signée entre la CCM&M et la commune de Domèvre-en-Haye en 2024.
- Des discussions sont engagées avec la communauté de communes Terres Toulaises pour un accompagnement au projet de création d'une maison pluridisciplinaire à Royaumeix en lien avec le centre Brancion.

LA TÉLÉMÉDECINE

DESRIPTIF

Une alternative au déficit de professionnels de santé

- Réflexion sur le développement de la télémédecine, afin de proposer une alternative au déficit de professionnels de santé en milieu rural, en lien avec la réflexion sur l'évolution de l'Espace France services de Thiaucourt-Regniéville.





**UN
VÉRITABLE
JARDIN DES
MÉTROPOLES
AU CŒUR DU
PARC NATUREL
RÉGIONAL DE
LORRAINE**



GESTION DES DÉCHETS

CONTACT

Céline **PHILIPPOT**

Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"

03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN**

Adjointe à la responsable - Chargée de mission déchets

03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Isabelle **LIONNET**

Encadrante brigade verte

06 44 39 34 40 - lionnet@cc-madetmoselle.fr

Aurore **BUSCHMANN**

Coordnatrice animation développement durable

03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

Ambassadrices développement durable :

Angélique **PETITTI**

Référente associations et manifestations éco-responsables / accueil des usagers),

Emilie **PIERSON**

Référente compostage / animations grand public et scolaires



Règlement d'élimination
de l'ensemble des
déchets



Programme local de
prévention des déchets
ménagers et assimilés

OBJECTIFS

Préserver l'environnement par la réduction du volume de déchets et l'augmentation du recyclage, du compostage et du réemploi.

LABELLISÉ "TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE" AU NIVEAU NATIONAL

Mad & Moselle mène une politique de gestion des déchets forte et ambitieuse pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, diminuer la production de déchets, optimiser les modes de collecte et de traitement et maîtriser les coûts de ce service. Par l'incitation financière, elle encourage ceux qui trient ou changent leur comportement et leur consommation, c'est le principe de la prévention déchets.

**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET**



Stand de prévention de déchets à Thiaucourt-Regniéville

DESRIPTIF

Une harmonisation tarifaire et des pratiques a été réalisée sur l'ensemble du territoire suite à la fusion en 2017 dont

- Le passage à la Redevance Incitative sur l'ensemble du territoire au 1er janvier 2020, permettant d'adapter la facture de chaque foyer à la quantité de déchets produits. La facture est composée d'une part fixe incluant les accès en déchèterie, les déchets recyclables et les frais de collecte des ordures ménagères. Également elle comprend une part variable relative aux frais de traitement des ordures ménagères, adaptée en fonction du nombre de personnes du foyer, du volume du bac choisi et du nombre de levées (bacs ordures ménagères pucés fournis par Mad & Moselle).
- Le renouvellement des bornes à verre de 2019 à 2022
- L'obtention de l'extension des consignes de tri plastique sur l'ensemble du territoire (appel à projet national Citeo) dès 2020
- L'élaboration d'un Plan Local de Prévention des

Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2021.

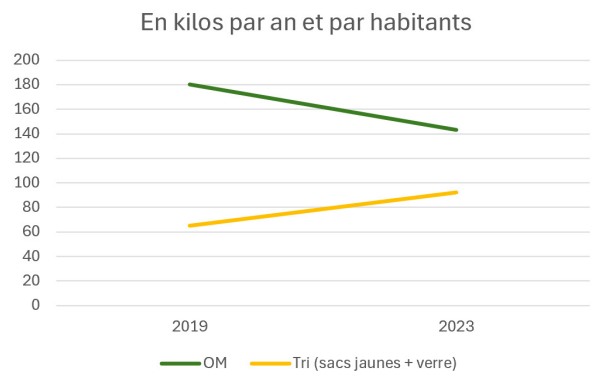
- Pour couvrir l'ensemble du territoire, 2 déchèteries sont en gestion en régie (Charey et Bernecourt) et 3 conventions sont signées avec des collectivités limitrophes : Eurometropole Metz, CC Bassin de PAM et SIRTOM de Jarny
- Une brigade verte adossée à un chantier d'insertion est au service de l'entretien des équipements liés à la gestion des déchets, aux espaces naturels du territoire et est en vigilance sur les dépôts sauvages.

BILAN ET CHIFFRES CLES EN 2023

Un budget de fonctionnement de plus 2 millions d'euros.

Des déchets collectés

- 2 787 tonnes d'ordures ménagères soit 143 kg par an et par habitant.
- 1 590 tonnes de tri comprenant les recyclables secs et le verre soit 82 kg par an et par habitant.



Des opérations exceptionnelles de collectes de déchets

- 32.7 tonnes d'amiante collectées en 2022 et 2023 pour 77 foyers
- 310 tonnes de pneus agricoles collectés pour 53 exploitations dans le cadre de l'opération Ensivalor en partenariat avec la chambre d'agriculture.



Collecte exceptionnelle d'amiante

Un accompagnement des associations

- 53 manifestations accompagnées par des conseils et dans le prêt de matériel éco-responsable pour 26 associations et 5 écoles
- 11 associations ayant reçu un financement pour l'acquisition de gobelets réutilisables avec 2 235 € d'aides



De la sensibilisation et prévention déchets

- 1 intervention sur le tri au collège de Thiaucourt-Regniéville et 27 interventions dans 7 écoles primaires pour 11 classes sur le tri et le compostage pour l'année scolaire 2022/2023
- 2 stands de prévention déchets lors de manifestations à Mars-la-Tour et Thiaucourt-Regniéville
- 1 formation à destination du personnel
- 9 ateliers sur la gestion des déchets tri et compostage à destination du grand public



Sensibilisation au tri des déchets à la cantine de Thiaucourt-Regniéville

Mise en place de nouveaux flux en déchèterie en 2023

- plâtre, plastique, huisseries, Article Bricolage et Jardin, Jeux et Jouets et Article Sport et Loisirs) en 2023



Déchèterie de Charey



Découvrez la vidéo sur les consignes de tri <https://youtu.be/nnmLRX4xzYQ>



PERSPECTIVES

Conformément à la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) et suite aux études menées de 2021 à 2023

- Choix d'un scénario d'optimisation de la collecte des déchets
- Mise en place d'une collecte des biodéchets au plus tôt au 1er janvier 2025 (42 kilos/an/habitants sont encore présents dans les OMR soit 1/3 de la poubelle) ;
- nouvelle opération de vente de composteurs au 1er janvier 2024 (1 332 composteurs déjà distribués par la CC sur le territoire soit 15% des foyers)
- Nouveaux marchés de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés à partir du 1er janvier 2024 avec le passage de la collecte des OMR à une fois tous les 15 jours.
- Règlement d'intervention pour la lutte contre les dépôts sauvages et mise en œuvre du pouvoir de police en lien avec l'assermentation des agents de la brigade verte.
- Etude d'optimisation des services déchèteries en 2024
- Fin de la distribution des sacs jaunes en porte à porte au 1er janvier 2024.



ÉNERGIE

CONTACT

Céline **PHILIPPOT**

Responsable du pôle «développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités»

03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.

Nelly **LANTZ**

Économe de Flux / Chargée de missions énergie & habitat

07 56 38 34 08 / 03 83 81 91 69 - lantz@cc-madetmoselle.fr

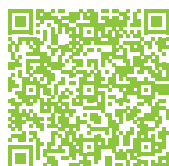
Aurore **BUSCHMANN**

Coordinatrice des animations Développement Durable

03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr



Plan Climat Air Énergie
Territorial



Plan de Sobriété énergétique
et numérique

OBJECTIFS

Favoriser la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Pour apporter une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique et de la transition énergétique, la Communauté de Communes Mad & Moselle s'est engagée en 2020 dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ainsi, son PCAET a été arrêté en Conseil Communautaire le 17 novembre 2022 et transmis pour avis aux autorités compétentes et à la consultation du public. Le projet définitif a été adopté le 21 septembre 2023 avec différents objectifs : développer les énergies renouvelables, réduire les consommations et améliorer l'efficacité énergétique, lutter et s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air.



AXE 1 : DU PCAET : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE ET LES ÉMISSIONS DE CARBONE

DESRIPTIF

- Maîtriser les consommations énergétiques du secteur résidentiel et tertiaire
- Favoriser la production d'énergie sur le territoire
- Réduire l'impact climatique des transports : voir fiche *Mobilité* p.59

Depuis novembre 2023, en relais du Conseil en Energie Partagé existant de 2021 à 2023, un agent Économe de Flux a intégré le territoire de Mad & Moselle et accompagne les communes dans leurs projets de :

- Réduction des consommations et des dépenses énergétiques sur leurs bâtiments publics (préconisations, recherches de financements)
- Projet de développement des énergies renouvelables, en partenariat avec le PETR Val de Lorraine, le réseau "Les Générateurs" et le PNRL

Un guichet unique de l'habitat porté par le PETR Val de Lorraine (programme SARE) est à disposition des particuliers depuis 2021 pour les accompagner dans la rénovation énergétique de leurs logements ainsi qu'un règlement d'aides "énergie habitat" dans le cadre de l'OPAH : voir fiche *Habitat* p.55

BILAN

Accompagnement de 6 communes en 2021-2022

- Mamey, Xammes, Onville, Thiaucourt-Regniéville, Jouy- aux-Arches, Rezonville- Vionville ainsi que la CCM&M pour un groupement de commande de

réalisation d'audits énergétiques et/ou système de substitution de chauffage de 15 bâtiments publics (financement Climaxion / AMI Sequoia).

Accompagnement de 7 communes pour la réalisation d'audits énergétiques sur bâtiments publics via un second groupement de commandes en 2022 :

- Ancy-Dornot, Bernécourt, Flirey, Gorze, Jouy-aux-Arches, Vilcey- sur-Trey, Xonville soit 12 audits réalisés – financement Climaxion.

Accompagnement de 25 communes dans leur planification des Zones d'Accélération aux Énergies Renouvelables (ZAENR) en 2023-2024, conformément à la réglementation.

Soutien en 2023, à la demande des communes, aux projets de développement des énergies renouvelables notamment :

- Parc éolien à Rezonville-Vionville : AMI en octobre 2023
- Photovoltaïque au sol à Bernécourt : AMI en mars 2024
- Projet agrivoltaïque à Waville : préparation de l'AMI dans l'attente du décret sur l'agrivoltaïsme.



De juin 2018 à juin 2023

- 91 logements rénovés pour une enveloppe globale de 79 500 € dans le cadre du Règlement intercommunal d'aides "Énergies Renouvelables et Autoréhabilitation" à destination des habitants.
- Préparation au lancement d'une nouvelle OPAH
- Élaboration de divers scénarii opérationnels mettant l'accent sur les aides aux rénovations énergétiques et la lutte contre la vacance.

PERSPECTIVES

- Développement du photovoltaïque au sol sur les terrains publics dont les études de préfaisabilité s'avèrent positives
- Étude sur la transition vers une flotte de véhicules à faibles émissions
- Poursuite du projet de création du réseau de chaleur à Thiaucourt-Regniéville avec recrutement d'un maître d'oeuvre et avec l'appui technique de la MATEC (partenariat commune / EHPAD / syndicat scolaire / CCM&M)
- Réflexion sur les suites à donner sur les études hydrogène et méthanisation.
- Appui au développement de parcs éoliens
- Développement du solaire sur les toitures publiques : projet de groupement de commande avec le PETR

Val de Lorraine

- Relance des dispositifs de développement de projets participatifs et citoyens avec formations et sensibilisations en 2019.

AXE 2 DU PCAET : UN TERRITOIRE RÉSILIENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Un aménagement durable du territoire
- Un territoire qui préserve sa biodiversité et ses ressources naturelles
- Un territoire qui améliore sa qualité de l'air : voir les fiches *Environnement* p.51 et *Aménagement Urbanisme et aménagement de l'espace* p.62.

AXE 3 DU PCAET : UN DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Une agriculture et une alimentation durable

- Une amélioration continue de la gestion des déchets
- Une économie respectueuse de l'environnement : voir les fiches *Économie* p.11 et *Gestion des déchets* p.43.

AXE 4 DU PCAET : UN TERRITOIRE MOBILISATEUR ET ENGAGÉ

DESRIPTIF

- Mobilisation de tous les acteurs en faveur de la transition
- Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités.

Mise en place d'un plan de Sobriété Énergétique et Numérique en 2022. Il a été initié pour lutter contre la hausse des coûts de l'énergie, mais également pour notre impact environnemental. Les premières actions ont ainsi pu voir le jour : chauffage à 19° dans tous les locaux appartenant à la CCM&M, utilisation de navigateur plus écologique, programmation des imprimantes automatiquement en noir et blanc, utilisation de Teams et de logiciels de dématérialisations...

Un groupe de travail composé d'agents de différents services a été créé pour discuter d'actions qui pourraient être mises en place sur du court/moyen/long terme.

Les agents de ce groupe de travail sont également les référents en matière de sobriété énergétique et numérique.

BILAN

Sensibilisation à la sobriété énergétique à destination du grand public et des scolaires.

- Mise en place du programme Watty dans les écoles du territoire, pour l'année scolaire 2022- 2023 : 6 classes ont pu bénéficier du programme Watty qui comprend 3 animations par classe, une sur la sensibilisation générale à l'électricité, une sur la consommation des appareils électriques et la 3e

sur les consommations d'eau.

- 100 entretiens téléphoniques ou visioconférences d'éco-exemplarité de la CCM&M :
- Déploiement du télétravail et des visioconférences depuis 2019
- Remplacement progressif des véhicules en électrique depuis 2017 et acquisition d'un vélo à assistance électrique en 2020
- Développement du covoiturage et formations à l'éco-conduite depuis 2017
- Baisse de consommations énergétiques observées sur le territoire à la suite de divers travaux :

Siège d'Ancy

Baisse de 71% de la consommation d'électricité et baisse de 55% de la consommation de gaz, entre 2022 et 2023

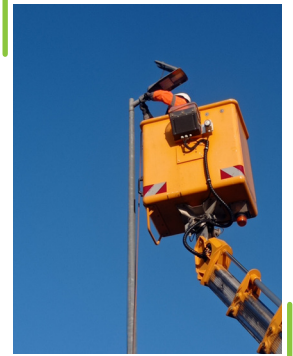
Éclairage publique : relampage d'Actisud et extinction nocturne à partir de 22h sur les zones d'activités

Baisse de 60% en moyenne de la consommation d'électricité sur 4 rues d'Actisud

PERSPECTIVES

- Remplacement progressif du matériel technique en électrique (plan de gestion différenciée des espaces publics)
- Poursuite du plan de sobriété – mises en place de nouvelles actions : voir fiche *Patrimoine* p.84
- Poursuite des animations grand public et scolaires
- Mise en place d'un schéma durable du patrimoine :

Projet en cours de rénovation énergétique du bâtiment siège de la CCM&M à Thiaucourt-Regniéville



PARTENAIRES



Vallée du Rupt-de-Mad depuis Arnaville

ENVIRONNEMENT

Céline **PHILIPPOT**

Responsable du “ pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités”

03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Fulgence **ALLOGHO ONDO**

Chargé de mission Gemapi – Eau et Assainissement

07 50 55 07 60 - allogho@cc-madetmoselle.fr

Charline **TINCHANT**

Animatrice plan biodiversité et paysage

07 50 56 84 98 - tinchant@cc-madetmoselle.fr

Aurore **BUSCHMANN**

Coordinatrice des animations développement durable

03 83 81 91 69

buschmann@cc-madetmoselle.fr ou developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

Isabelle **LIONNET**

Encadrante brigade verte

06 44 39 34 40 - lionnet@cc-madetmoselle.fr



OBJECTIFS

Préserver l'environnement et protéger notre biodiversité. Le territoire présente une grande diversité de paysages, de faune et de flore. Cette richesse environnementale a amené Mad & Moselle à conduire une véritable politique de transition écologique notamment guidée par un plan de préservation de la biodiversité et du paysage et par l'engagement dans un Contrat de Territoire Eau et Climat Mad'in L'Eau Reine.



GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS)

DESSCRIPTIF

- Au titre de la **GEMA**, adhésions au SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rupt-de-Mad/ Esch/Trey + SAGE Ferrifère
- Au titre de la PI, adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Moselle Aval (SMOMA) + Syndicat Mixte pour le Canal de Jouy
- Gestion des cours d'eau et des ENS (espaces naturels sensibles) pour une protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides : Rupt-de-Mad et ruisseaux, zone humide et confluence d'Arnaville, site de Grandfontaine – plan de gestion, gravières de Novéant-sur-Moselle et son batrachoduc.
- Une brigade verte au service de l'entretien et de la surveillance des espaces naturels du territoire : voir fiche *Solidarité* p.14

BILAN

- 100 km de cours d'eau restaurés depuis plus de 10 ans : Le Rupt-de-Mad, Grosrouvres, l'Esch, l'Yron et ses affluents, Grandfontaine.
- Transfert de la compétence **PI** : prévention des risques des inondations vers le syndicat mixte Moselle Aval, Ouvrage contributif d'Ancy-Dornot, dérivation d'Ars-sur-Moselle et digue du canal de Jouy-aux-Arches au syndicat Mixte du Canal de Jouy-aux-Arches.

PERSPECTIVES

- Réflexion sur les filières et pratiques agricoles dans le cadre des différents programmes multi-partenariaux liés à la qualité de l'eau du Rupt-de-Mad (SAGE / démarche Mad'in L'Eau Reine)
- Participation à la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du Syndicat Mixte Moselle Aval (SMOMA) et réflexion sur le transfert de certaines compétences à Moselle Aval
- Travaux de renaturation du ruisseau de la Joyeuse en 2024
- Finalisation du plan de gestion de Grandfontaine en 2024
- Etude de priorisation des travaux de gestion des milieux aquatiques
- Prise de compétence eau et assainissement au 1er janvier 2025

EAU ET ASSAINISSEMENT

DESSCRIPTIF

- Les lois Notre de 2015 et 3DS de 2022 imposent le transfert de la compétence « eau et assainissement » aux CC au plus tard au 1er janvier 2026.
- Débats en 2021/ 2022 sur un transfert de compétence anticipé au 1er janvier 2025, validé par délibération du 20/10/2022.
- Phase de consultation des conseils municipaux de 3 mois à compter de novembre 2022, avis favorable de 39 communes sur 47.

BILAN 2023

- Préparation du transfert effectif avec l'accompagnement de MMD54,
- Constitution d'un comité de pilotage de suivi
- Elaboration d'un cahier des charges pour se faire accompagner sur les modalités d'organisations technique, juridique et financière du transfert, recrutement d'un chargé de mission

PERSPECTIVES

Suivi de l'étude en 2024 et prise de compétence effective au 1^{er} janvier 2025

PLAN DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE 2021-2023

DESSCRIPTIF

- **Axe Mares – trame bleue** : Restaurer et développer le réseau écologique des mares
- **Axe Ouverture du paysage** : Renforcer les cœurs de bio-diversité et les continuités écologiques en restaurant les trames thermophiles, les pelouses

calcaires et en réouvrant les paysages par le développement d'une agriculture durable

- **Axe Biodiversité en village** : Travailler à l'échelle locale à une approche globale de la biodiversité dans l'espace public : végétalisation des espaces publics, création d'habitats pour la faune, gestion durable et différenciée des espaces verts
- **Axe Vergers – trame verte** : Restaurer et valoriser le patrimoine arboricole du territoire dont la gestion de l'arboretum de Villecey-sur-Mad et de 2 vergers conservatoires à Jaulny et Beaumont.
- **Axe Structures agroécologiques** : Accompagner les agriculteurs dans la préservation ou la création de haies, prairies, bandes enherbées
- **Axe Sauvegarde des Pollinisateurs**
- **Axe Animations à destination du grand public et des scolaires**
- **Construit avec divers partenaires** : PNRL, CENL, CPIE, FREDON, API- COOL, TORCOL, Chambres d'agriculture et un appel à candidature pour les communes volontaires.

BILAN 2021-2023

Mares

- Diagnostic du réseau de mares réalisé en 2021 par le Conservatoire d'Espace Naturels de Lorraine (CENL)
- Restauration et création de 25 mares en partenariat avec le PNRL sur 3 ans.

Ouverture du paysage

- Diagnostic de la trame thermophile en 2021 par le CENL
- Mise en gestion d'une prairie thermophile à Euvezin en 2021 par le CENL
- Défrichage en 2023 d'une parcelle à Waville pour plantation d'un verger communal et mise en gestion par éco-pâturage.

Biodiversité en village

- Gestion différenciée des espaces publics : Diagnostic sur 8 communes par la FREDON en 2021 puis accompagnement au changement de pratiques en 2022-2023 : embauche d'un agent référent gestion différenciée au sein des services techniques – programme de formations pour les agents techniques – sensibilisation du grand public
- Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale à Sponville en 2023
- Distribution de 75 nichoirs à mésanges dans 11 communes et pose de 10 nichoirs à chouettes chevêches – en partenariat avec TORCOL
- Plantation de haies : 2 540 m en 2022 et 1 300 m en 2023 (portant à 23 kms au total depuis 2009)
- Distribution de semences pour prairies mellifères

dans 12 communes et sur les sites Actisud.

Vergers

- 1 011 arbres fruitiers plantés en 2022-2023 - 870 arbres à destination des particuliers pour 114 foyers - 141 arbres à destination des communes
- 28 vergers de particuliers restaurés par la taille
- 70 citoyens présents aux formations à la taille
- Diagnostic et restauration de 7 vergers communaux par le CPIE Meuse – conception et pose de panneaux pédagogiques dans ces vergers
- Récolte de fruits à Essey-et-Maizerais avec l'association SNI en faveur de la banque alimentaire

Structures agroécologiques

- Diagnostic des prairies permanentes en 2022 par les chambres d'agriculture
- Création de baux environnementaux à Thiaucourt-Regniéville pour maintien des prairies.

Sauvegarde des pollinisateurs

- Inventaire participatif par APICOOL – création de fiches bonnes pratiques
- Sensibilisation du grand public et des scolaires.

Animations

- 3 formations à la taille des arbres fruitiers
- 23 sorties nature grand public sur la thématique soignons nos vergers, la découverte des milieux aquatiques, des amphibiens, des haies, des pollinisateurs, la gestion différenciée des espaces verts et le jardinage au naturel
- Programme de sensibilisations des scolaires : 15 classes sur l'année scolaire 2021-2022 et 15 classes sur 2022-2023 : Trame verte et Bleue, découverte des haies, des vergers, des pollinisateurs
- Programme de sensibilisation sur 2 périscolaires (Thiaucourt-Regniéville et Corny-sur-Moselle).

Soit un investissement de 360 000 € dans le Plan Biodiversité et Paysage, financé à 80% par l'AMI TVB (AERM+Région GE) et le Feader.

PERSPECTIVES

Candidature en 2024 à un nouvel AMI Trame verte et bleue et définition d'un nouveau Plan de préservation de la Biodiversité en lien avec de nouvelles réflexions du projet de territoire (exemple : lancement d'un groupement de commande d'entretien des haies).



Cours d'eau Grandfontaine

Commune de Thiaucourt-Regniéville

HABITAT

CONTACT

Mégane **WOLLMANN**

Responsable du pôle Urbanisme et Habitat

03 83 81 91 69 - wollmann@cc-madetmoselle.fr

Nelly **LANTZ**

Chargée de mission Energie et Habitat

03 83 81 91 69 - lantz@cc-madetmoselle.fr



Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat

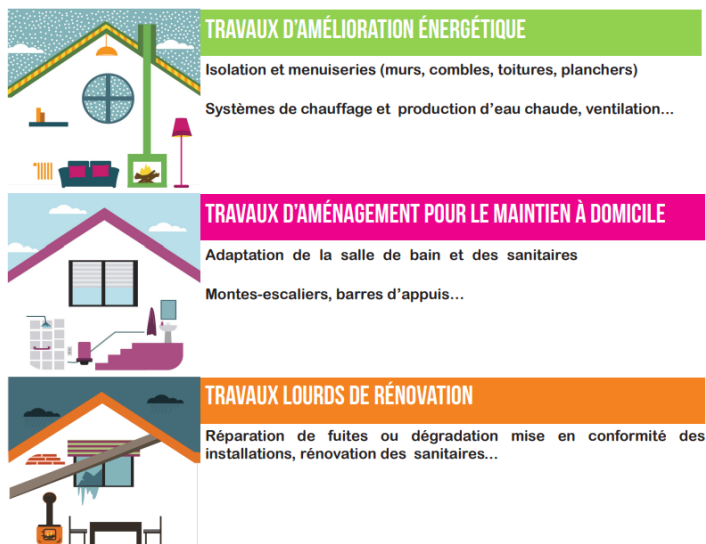
OBJECTIFS

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif de 3 à 5 ans contractualisé avec l'État et le Conseil Départemental pour accompagner techniquement et financièrement la rénovation des logements privés des ménages modestes ou très modestes, qu'ils soient propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.

DESRIPTIF

Les travaux d'amélioration de l'habitat doivent porter sur:

- La rénovation énergétique
- L'adaptation à la perte d'autonomie des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap
- La rénovation de logements dégradés ou très dégradés.



Source : association CAMEL

L'OPAH a pour objectif d'apporter une réponse aux problématiques que rencontrent nos villages en matière d'habitat telles que la vacance des logements, la revalorisation du patrimoine bâti ancien et la maîtrise des dépenses énergétiques.

En cela, l'OPAH constitue une des pierres angulaires d'une politique globale de sobriété foncière, à l'heure du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et de redynamisation des cœurs de village.

BILAN DE L'OPAH 2018-2023

De juin 2018 à juin 2023, la CC Mad & Moselle et ses partenaires, dans le cadre de l'OPAH, ont accompagné quasiment 500 ménages du territoire dans leurs travaux d'amélioration de leurs logements.

En 5 années d'opération, ce sont 3 millions d'euros de subventions qui ont été accordées dont plus de 2 millions pour des travaux de rénovation énergétique.

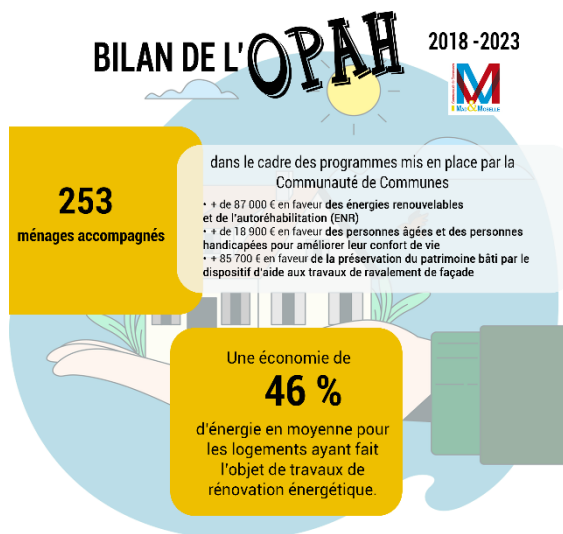
Le bilan en chiffres clés



En complément des aides de l'État (aides ANAH) et des aides des collectivités partenaires (Conseil Départemental 54 et Région), la CC Mad & Moselle a abondé avec ses fonds propres les subventions pour les ménages éligibles à l'ANAH. Pour cela, elle a mis en place trois règlements intercommunaux entre juin 2018 et juin 2023 :

- Le règlement « Energie renouvelable et auto-réhabilitation » pour aider les ménages à financer la mise en place de système de chauffage à énergies renouvelables et l'auto-réhabilitation accompagnée ;
- Le règlement « Personnes âgées / Personnes en situation de handicap » pour les publics qui répondent aux critères de ressources de l'ANAH mais qui ne sont pas éligibles aux aides de l'ANAH en raison de la nature des travaux ;
- Le règlement « d'aide aux travaux de ravalement de façade pour les constructions à usage d'habitant datant d'avant 1965 ».

Le bilan en chiffres clés



Le guichet unique de l'habitat



Dans le cadre du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE), le PETR Val de Lorraine et la communauté de communes du Bassin de Pompey ont mis en place un guichet unique de l'habitat qui s'adresse à l'ensemble de la population située au sein du périmètre du PETR Val de Lorraine, dont la CC Mad & Moselle.

Ainsi, les particuliers ayant un projet de rénovation de leurs logements peuvent bénéficier d'un premier niveau de conseils pour être ensuite redirigés vers le bon interlocuteur et les subventions disponibles.

PERSPECTIVES

La mise en œuvre d'une étude d'évaluation de l'OPAH 2018-2023 valant étude pré-opérationnelle

À l'été 2023, la CC Mad & Moselle a lancé une nouvelle étude afin de tirer les conclusions de l'OPAH 2018-2023 et de mettre en perspective l'opportunité d'un nouveau programme dans les années à venir. Pour cela, l'intercommunalité est accompagnée par Villes Vivantes, un bureau d'études qui œuvre en faveur des villes et des villages et de leurs habitants.

Les moments clés :

- En septembre 2023, la CC Mad & Moselle a lancé une enquête en ligne à destination des habitants du territoire et des personnes voulant y investir pour recueillir leurs attentes en matière de rénovation et d'amélioration de leurs logements. Cette enquête faisait écho au questionnaire envoyé aux élus communaux en juin 2023 pour connaître leurs priorités en matière d'habitat.

- Le 23 novembre 2023, la CC Mad & Moselle et Villes Vivantes ont rencontré les travailleurs sociaux des départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle pour mieux identifier les dispositifs facilitant le signalement et le traitement des situations de mal-logement sur le territoire.
- Le même jour s'est également tenue la première restitution de l'étude d'évaluation de l'OPAH 2018-2023 dans le cadre d'une conférence des maires. L'objectif était de présenter aux élus présents les premières conclusions du diagnostic « habitat » réalisé à l'échelle de Mad & Moselle, dont les conclusions de l'enquête en ligne. À cette occasion, les résultats de l'enquête en ligne ont été présentés.
- Début 2024, des entretiens individuels avec les municipalités volontaires de Mad & Moselle ont eu lieu. L'objectif était de mieux comprendre les problématiques, les attentes et les besoins de chaque commune.

La définition d'une nouvelle OPAH

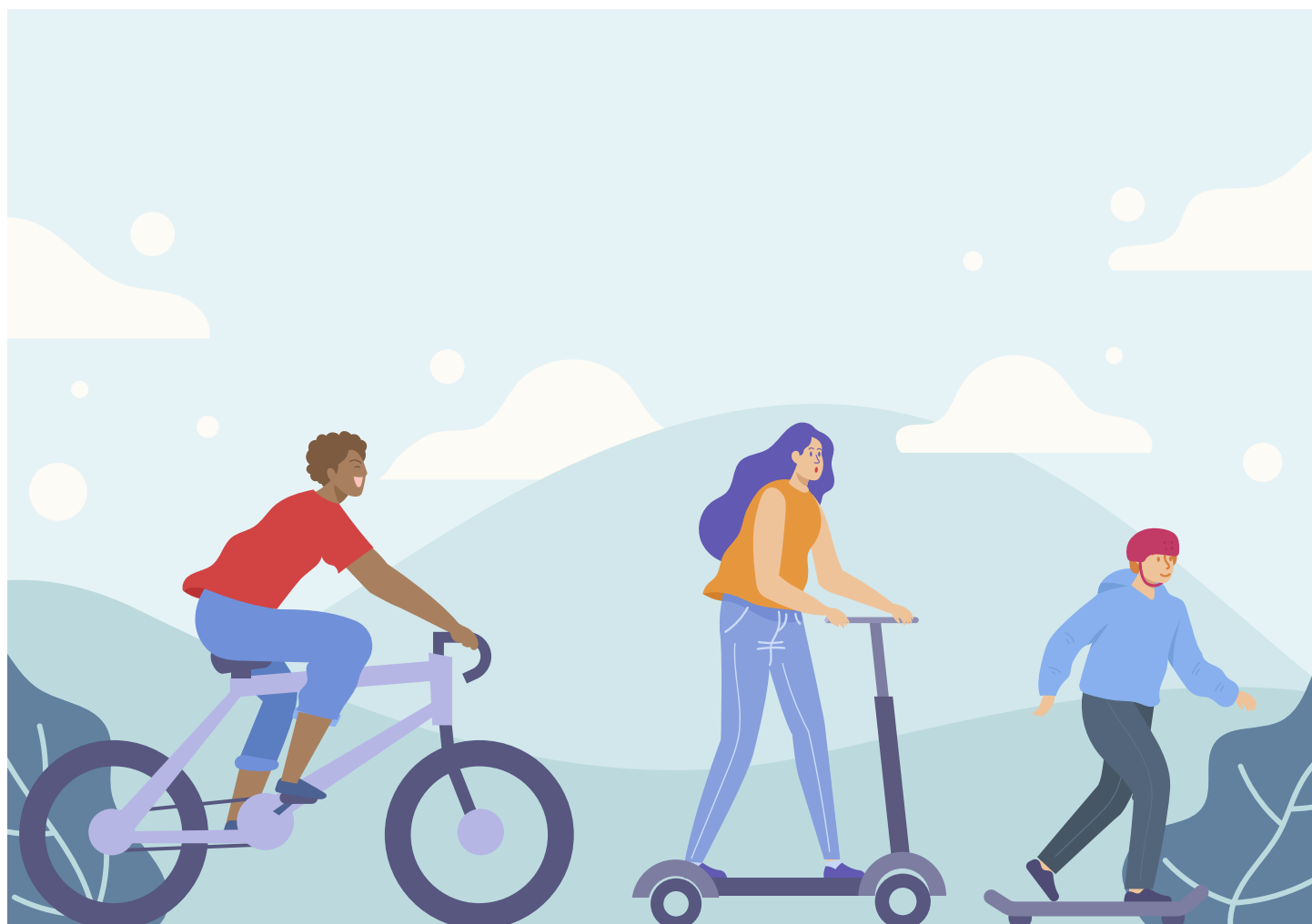
Le reste de l'année 2024 sera consacré à la définition de la prochaine OPAH de Mad & Moselle dont :

- L'identification du type d'OPAH ;
- La préfiguration des subventions complémentaires aux aides ANAH ;
- L'élaboration d'un plan de financement ;
- La contractualisation avec les partenaires institutionnels.

Une nouvelle OPAH sera lancée dès 2025 sur le territoire de Mad & Moselle.

PARTENAIRES





MOBILITÉ

CONTACT

Céline **PHILIPPOT**

Responsable du " pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"

03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN**

Adjointe au responsable / Chargée de mission

03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Emilie **PIERSON**

Ambassadrice mobilité

0383819169 - pierson@cc-madetmoselle.fr



Règlement intérieur du
service de transport à la
demande sur le territoire



Plan de développement
des mobilités

OBJECTIFS

Favoriser le développement de moyens de transport alternatif à la voiture individuelle.

La mobilité est un enjeu fort, véritable facteur de l'attractivité du territoire et de lien social. Accès à l'emploi, à la santé, aux commerces, à la culture et à l'éducation, la mobilité conditionne l'efficacité des autres politiques publiques.

Liée aux transitions écologique et énergétique, la CCM&M souhaite offrir une alternative à la voiture individuelle, veiller à la complémentarité entre les différents transports, les usages partagés de véhicules et les modes de déplacements "doux".



Savoir rouler à vélo - animation scolaire

Depuis juillet 2019, la CCM&M a la compétence "Autorité Organisatrice de la Mobilité", complétée au 1er juillet 2021 par la délibération du 18 février 2021 faisant suite à la loi d'Orientation des Mobilités pour agir sur le transport régulier, le transport à la demande et les services de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les élus de Mad & Moselle ont délibéré le 17 décembre 2020 en faveur d'un plan de développement des mobilités qui a pour objectif de permettre le déploiement de différentes solutions alternatives à la voiture individuelle, afin d'en réduire son utilisation, tout en conservant l'attractivité de son territoire. Ce plan fera partie intégrante du projet de territoire, notamment sur les enjeux d'amélioration du cadre de vie, d'amélioration des mobilités en lien avec la transition énergétique, de promotion de la santé et des sports-loisirs et d'attractivités résidentielle et touristique du territoire.



DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

DESRIPTIF

La conjoncture est propice au territoire pour le développement des mobilités douces

- Pratique cyclable connue sur le territoire, à la fois en termes de loisirs, déplacements du quotidien et tourisme,
- Territoire vallonné propice à la pratique du vélo et VTT,
- Des circuits de randonnées pédestres et VTT
- Une Véloroute V50 européenne traversant une partie du territoire et un schéma national V56 sur un autre secteur
- Une volonté d'intégrer des équipements et de la sécurisation cyclable sur le territoire.

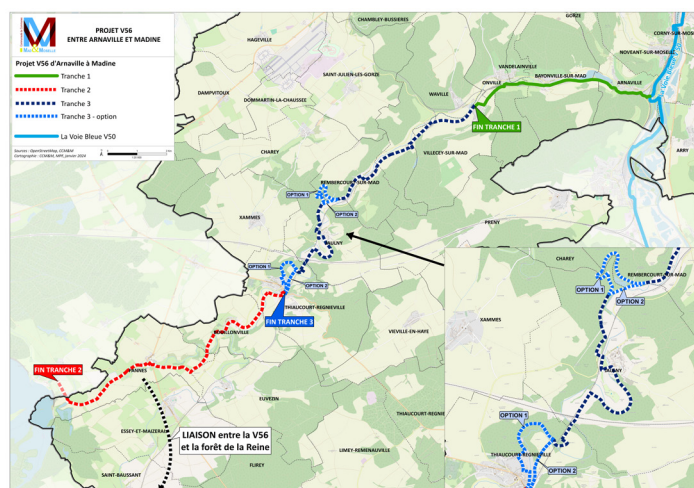
BILAN

- Le territoire compte aujourd'hui 13 km d'itinéraires cyclables (V50 – la voie Bleue)
- Finalisation des travaux d'aménagement du pont canal d'Arnaville pour résorber un point noir de la V50 : 108 000 € HT d'investissement financé à 55% par l'État et le département 54
- Réalisation en cours des travaux de construction de la passerelle à mobilité douce pour le franchissement de la Moselle entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle pour résorber un point noir de la V50, sous maîtrise d'œuvre départementale : 5 140 000 € HT d'investissement financé à 70% par l'État, la région Grand Est, le département 57 et les communes de Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle. Les travaux seront terminés en 2024.
- Validation des Voies Vertes et Véloroutes (VVV) d'intérêt intercommunal (V50 et V56) par délibération du 25 mai 2023 et révision du schéma cyclable par délibération du 21 septembre 2023
- Validation des sentiers de randonnée d'intérêt intercommunal par délibération du 25 mai 2023 : 13 circuits.

PERSPECTIVES

Lancement du marché de maîtrise d'œuvre en 2024

- Réalisation de la 1ère tranche de travaux de la V56 entre Arnaville et Villecey-sur-Mad : démarrage des travaux courant 2025.



- Négociation en cours avec le Conseil Départemental 54 pour une délégation de maîtrise d'ouvrage sur des phases de travaux de la V56
- Mise en place d'un dispositif "Savoir Rouler à Vélo" à destination du public scolaire
- Démarrage des 1ers aménagements des sentiers de randonnée.

PARTENAIRES

Le PETR est également présent sur les dossiers de mobilité douce

- Schéma des Véloroutes dont la réalisation des études sur les services cyclables et la faisabilité technique de nouvelles véloroutes,
- Groupement de commande pour la signalétique de la V50,
- Mise en place de compteurs de fréquentations et de labels vélos,
- Animation, en lien avec les EPCI et le CPIE, de plans de déplacements pour 2 établissements scolaires du Val de Lorraine (programme MOBY)
- Prêt de flotte de vélos cargo
- Coordination sur le Comité d'Itinéraire "La Voie Bleue" et du Label "Accueil Vélo".

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

DESSCRIPTIF

Aires de covoiturage

- Mad & Moselle a créé 3 aires de covoiturage intercommunales sur Bernécourt, Mars-la-Tour et Arnaville : 10 à 15 places de stationnement, dont une place PMR (Personne à Mobilité Réduite), avec végétalisation pour un aménagement durable et écologique et une bonne intégration paysagère, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicule électrique sur les sites de Mars-la-Tour et Arnaville.

Transport à la demande

- Initié depuis 2014 sur une partie du territoire, le service de Transport à la Demande "Tedi'bus" a été étendu à l'ensemble de Mad & Moselle en 2021. Ce service de proximité permet de rejoindre directement depuis son domicile un bourg offrant les services publics, de santé, de loisirs, les commerces et les gares, selon des circuits et horaires prédéfinis, sur réservation préalable, la



veille, auprès de la CCM&M.

Mobilité solidaire

- Mad & Moselle est partenaire du service de mobilité solidaire porté par la Fédération Familles Rurales 57 et le PETR du Val de Lorraine. Le concept : des conducteurs bénévoles, dédommagés pour leurs frais, accompagnent dans leurs déplacements quotidiens les habitants ayant des difficultés de mobilité.

BILAN 2023

- 722 réservations Tedi'bus, 15% d'usagers hebdomadaires, 35% mensuels et 50% occasionnels dont 8 trajets vers la ligne estivale Madine.
- 2 067 trajets en mobilité solidaire, 28 conducteurs bénévoles, 57 bénéficiaires
- 7 animations mobilité, Stands sur manifestation Thiaucourt-Regniéville et Mars-la-Tour, animation grand public sur les travaux de construction de la passerelle, promotion ligne estivale et ateliers mobilité avec France services.

PERSPECTIVES

- Nouveau marché de transport à la demande à compter du 1er février 2024 avec la mise en place d'une nouvelle ligne à destination de Jarny et une mise à jour des horaires des lignes à destination d'Actisud pour permettre l'accès au cinéma les samedis en journée
- Étude sur la mise en place d'une expérimentation d'une ligne fixe Thiaucourt-Regniéville ↔ Actisud avec desserte de l'ensemble des gares
- Transfert de la compétence sur la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques au SDE54 courant 2024
- Adhésion au CEREMA au 1er janvier 2024.

PARTENAIRES

Schéma directeur des mobilités à l'échelle du PETR Val de Lorraine avec diverses expérimentations sur de la mobilité alternative et innovante.

Le PETR travaille actuellement sur la mobilité du quotidien avec

- Le conseil aux collectivités sur les dispositifs de mobilité solidaire
- L'accompagnement aux expérimentations sur le covoiturage
- L'élaboration d'un cahier des charges pour lancer l'étude sur un Plan De Mobilité Simplifié dont interconnexions entre collectivités - AOM sur les lignes régulières
- L'appui aux collectivités sur les contrats de mobilité région
- La création d'un réseau des ambassadeurs de la mobilité
- L'étude sur la mise en place de Plans de Déplacement Entreprises.



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

CONTACT

Mégane **WOLLMANN**

Responsable du pôle « Urbanisme et Habitat »

03 83 81 91 69 - wollmann@cc-madetmoselle.fr

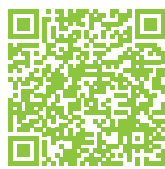
Marie-Paule **FRANCOIS**

Chargée de mission Système d'information géographique

03 83 81 91 69 – francois@cc-madetmoselle.fr



Projet d'aménagement et de
développement durable



Réglement local de publicité

PLUI ET COMPETENCES LIEES

OBJECTIFS

Le PLUi, un projet d'aménagement et développement durable à l'échelle du territoire.



La Communauté de Communes Mad & Moselle s'est vue transférer la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu » le 1er janvier 2019. Cette compétence est une compétence obligatoire pour les EPCI.

Ainsi, le 28 mai 2019 la CC Mad & Moselle a prescrit, par délibération, l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi).

Il a pour objectif de doter le territoire d'un document de planification pour :

- Réglementer le droit des sols à la parcelle
- Décliner les grands enjeux et priorités de Mad & Moselle pour un territoire harmonieux et socialement équitable, écologiquement responsable et économiquement viable.

Une fois approuvé, il se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants (PLU, carte communale ou RNU) et sera opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

DESRIPTIF

La compétence PLU(i)

- Évolution des documents d'urbanisme communaux en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi : modifications, révision allégée, déclaration de projet.
- Transfert du Droit de Pré-emption Urbain (DPU) : la Communauté de Communes instruit les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

La démarche d'élaboration du PLUi

- L'AGURAM (agence d'urbanisme de Moselle), par convention, accompagne la Communauté de Communes dans l'élaboration du PLUi.



- L'Agence Technique Départementale de Meurthe-et-Moselle (MMD 54) a été choisie pour assister la Communauté de Communes en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage.



- Le bureau d'études Mosaïque Environnement accompagne la Communauté de Communes dans l'évaluation environnementale du PLUi.



2019-2021 : élaboration du diagnostic

- 6 diagnostics thématiques ont été élaborés pour établir le « portrait » du territoire et de ses habitants. Ces travaux ont été produits avec les élus, les partenaires et les habitants dans le cadre de « la Tournée » de Mad & Moselle.
- Des micros-trottoirs et 5 balades paysagères ont été organisés pour recueillir la parole des habitants sur le territoire. Ces dernières, qui ont mobilisé plus de 140 personnes, ont permis de faire connaître les travaux du PLUi et d'échanger avec les habitants sur le devenir de Mad & Moselle.



«La Tournée» Mad & Moselle à Onville



«La Tournée» Mad & Moselle à Hagéville

2021-2022 : élaboration du PADD

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) constitue la clé de voûte du PLUi.

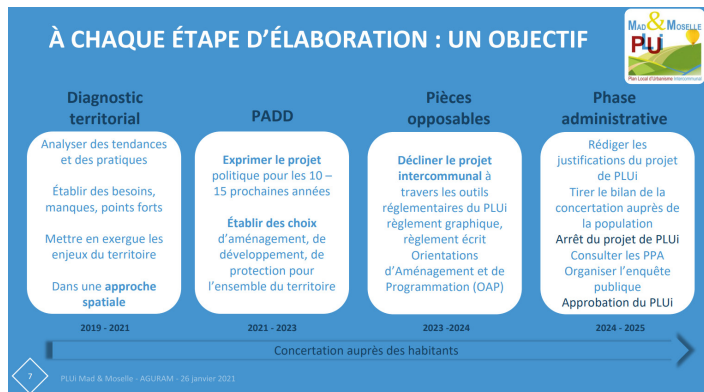
- Décliné en 3 ambitions et 12 grandes orientations, le PADD exprime les choix d'aménagement pour la prochaine décennie à Mad & Moselle.
- Arrêté en Conseil Communautaire le 15 décembre 2022, le PADD a pour objectif de décliner les pièces réglementaires du PLUi : règlement écrit, règlement graphique et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).
- Les axes, les objectifs et les grandes orientations du PADD ont été présentés aux habitants du territoire lors de 5 réunions publiques organisées en avril 2023 à Onville, Thiaucourt-Regniéville, Novéant-sur-Moselle, Bernécourt et Chambley-Bussières.



Réunion publique à Novéant-sur-Moselle

2023-2024 : élaboration des pièces réglementaires (graphiques et écrites)

- La phase règlementaire a pour objectif de traduire les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ? ». Elle définit des zones délimitées dans un plan de zonage, précise les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur et encadre l'aménagement de sites identifiés.



PERSPECTIVES

- Stabilisation et finalisation des pièces réglementaires (graphiques et écrites) en vue de l'arrêt du PLUi prévu en janvier 2025.
- Automne 2024, organisation une nouvelle série de réunions publiques pour expliciter aux habitants les travaux menés dans le cadre de la phase règlementaire du PLUi. Cette nouvelle vague de consultation de la population sera suivie par la mise en place d'une concertation publique du projet de PLUi arrêté du printemps à l'été 2025.

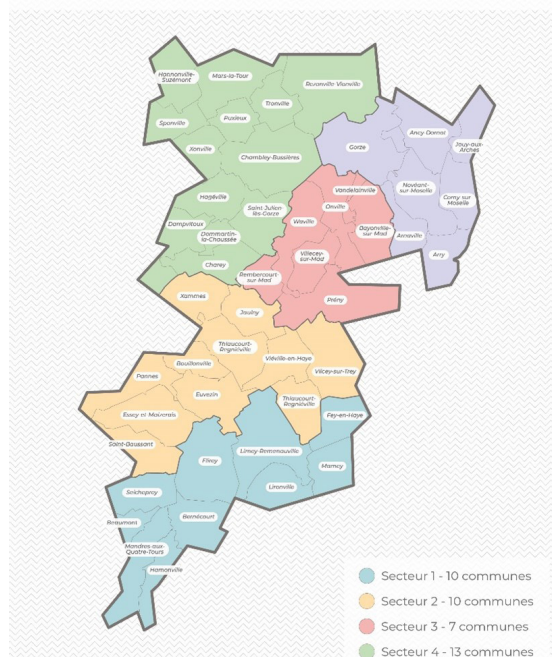
EN PARALLÈLE...

D'autres démarches s'articulent avec les travaux d'élaboration du PLUi :

- La réalisation de l'inventaire des « zones humides » mené par le PNRL sur l'ensemble du territoire
- La démarche de sobriété foncière dans le cadre d'un appel à projet ZAN en collaboration avec 5 communes « pilotes » du territoire
- La définition des Périmètres Délimités des Abords (PDA) en lien avec la DRAC, les UDAP de Moselle et de Meurthe-et-Moselle et le bureau d'études GRAHAL Conseil pour remplacer les périmètres de 500 m aux alentours des Monuments Historiques.

Communauté de Communes Mad & Moselle Secteurs pour l'élaboration du PLUi

version au 03/01/2023



LE ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

L'ENGAGEMENT POUR LE ZAN D'UN TERRITOIRE RURAL

La Communauté de Communes Mad & Moselle est aujourd'hui engagée dans une démarche ambitieuse de sobriété foncière, de préservation des ressources écologiques et environnementales et de protection des sols.

CONTEXTE

Qu'est-ce que le ZAN ?

L'objectif ZAN a été inscrit pour la première fois dans le Plan Biodiversité de juillet 2018. Il est réaffirmé par la loi Climat et Résilience de 2021.

La loi fixe un objectif de ZAN à 2050 avec une étape intermédiaire de division par deux du rythme d'artificialisation des sols en 2030.

L'artificialisation des sols dégrade la biodiversité, amplifie les risques d'inondations et contribue à l'augmentation des températures puisqu'un sol artificialisé n'absorbe plus de CO₂. La préservation des terres agricoles présente également un enjeu de sécurité alimentaire. Réduire le rythme d'artificialisation des sols est donc un levier essentiel dans la lutte contre le changement climatique.

Les territoires ruraux ressentent cependant souvent le ZAN comme difficile à mettre en œuvre et contradictoire entre d'un côté un impératif de développement territorial et de l'autre une préservation des terres agricoles, naturelles et forestières.

OBJECTIFS

Mad & Moselle : un territoire engagé pour atteindre le ZAN

Dans la continuité de son engagement sur la thématique de la sobriété foncière, la CC Mad & Moselle a décidé de candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ZAN lancé par l'ADEME fin 2021 pour démontrer qu'il est possible d'adapter la question de la sobriété foncière aux zones rurales et périurbaines.

La Communauté de Communes, qui élabore depuis 2019 son PLUi, porte politiquement la dimension ZAN dans les différentes phases de cette élaboration.



Conférence de presse réalisées lors du lancement de l'AMI ZAN en juin 2022

DESRIPTIF

L'AMI ZAN comporte trois volets :

1. Une première phase « diagnostic » (le volet A) qui consiste en l'identification de potentielles surfaces à désimperméabiliser et désartificialiser pour identifier une trajectoire ZAN sur le territoire ;
2. Une deuxième phase (le volet B) qui détaille la feuille de route des projets d'aménagement à mettre en œuvre à la suite de leur identification en volet A
3. Des actions de sensibilisation et de montée en compétences des acteurs du territoire.

Pour mener à bien cette démarche ZAN, la Communauté de Communes est accompagnée par un ensemble de partenaires : CDC Biodiversité, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage local (AMO), par l'ADEME, en tant qu'AMO nationale et par l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), l'agence technique départementale de Meurthe-et-Moselle (MMD 54), le Parc Naturel Régional de Lorraine (PRNL) et les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.



BILAN

5 communes « pilotes » sur le territoire

- Gorze, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Pannes et Corny-sur-Moselle.



Un travail de terrain avec les élus communaux

L'objectif de cet appel à projet est de démontrer les possibilités de désartificialisation et de désimperméabilisation à une échelle très fine (parcelle) et d'accompagner ces communes dans la faisabilité technique de leurs projets qui portent sur :

- La désartificialisation et la désimperméabilisation de grandes places, de parkings, d'espaces publics et de cour d'école
- La requalification des centres de village ;
- La désartificialisation d'une aire de jeux devenue impraticable l'été
- La création d'îlots de fraîcheurs ;
- La renaturation de ripisylve
- La gestion des eaux de pluie et de ruissellement.

PERSPECTIVES

- Accompagner les 5 communes « pilotes » dans la réalisation d'une feuille de route reprenant des préconisations techniques de faisabilité des projets prédéfinis, tout en identifiant des programmes de financement et d'ingénierie possibles pour permettre aux communes de réaliser leurs projets.
- Un atelier grand public de sensibilisation aux enjeux du ZAN, des sols et de la biodiversité pourrait également avoir lieu à l'automne 2024.
- Les travaux menés dans le cadre de l'AMI ZAN continuent d'alimenter ceux du PLUi. Les potentiels de désartificialisation et de désimperméabilisation permettent d'identifier des cœurs d'îlots et des continuités écologiques à protéger au sein de l'enveloppe urbaine des villages. Ces derniers pourront être protégés dans le PLUi grâce à des outils règlementaires.



Le 15 novembre 2022, la CC M&M a reçu le prix TERRITORIA Or 2022 pour la catégorie « Territoire innovants » pour sa trajectoire ZAN en milieu périurbain et rural

INSTRUCTIONS D'URBANISME

OBJECTIFS

S'appuyer sur un service instructeur compétent pour un meilleur service aux habitants et une meilleure sécurité juridique pour les communes.

DESRIPTIF

Un service instructeur commun

Le transfert de la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu » à la Communauté de Communes Mad & Moselle au 1er janvier 2019 n'entraîne pas le transfert de compétences relatives aux autorisations d'urbanisme (délivrance des déclarations de projet, permis de construire, permis d'aménager...).

L'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme est

- Le maire, au nom de la commune, dans les communes qui se sont dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (PLU, carte communale, PLUi).
- Le préfet ou le maire au nom de l'Etat dans les autres communes régies par le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Toutefois, pour délivrer les autorisations d'urbanisme, le maire peut déléguer tout ou partie de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes Mad & Moselle s'est rapprochée de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pour mettre en place une plateforme commune d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Des conventions précisant les instructions d'urbanisme déléguées par le maire aux services instructeurs du Bassin de Pompey ont été établies dans le cadre d'un service commun.

L'EXERCICE DU « DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN » (DPU) PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans le cadre du transfert de la compétence « PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu » au 1er janvier 2019, et conformément à l'article L. 211-2 du code de l'urbanisme, la Communauté de Communes Mad & Moselle est devenue compétente de plein droit en matière de droit de préemption urbain (DPU).

L'intercommunalité a alors la charge de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) pour les biens situés dans un périmètre de droit de préemption urbain. Il est toutefois possible pour la commune de se voir déléguer cet exercice pour la vente d'un bien et un projet communal déterminé. Elle doit alors le faire savoir à la Communauté de Communes lors de la transmission de la DIA.

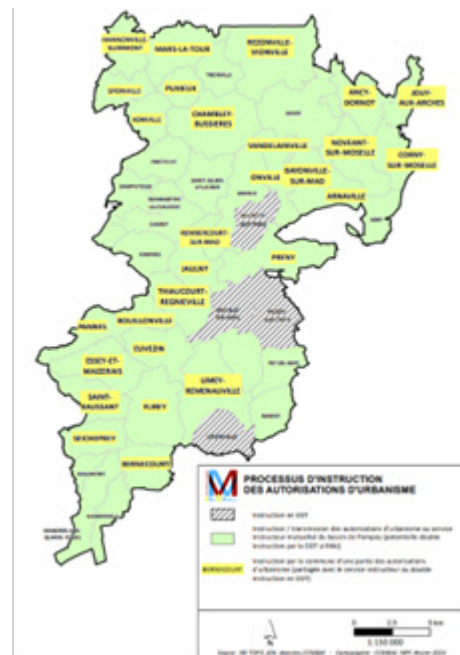
BILAN

Une adhésion de la quasi-totalité des communes

- Aujourd'hui 43 des 47 communes ont fait le choix de confier tout ou partie de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au service mutualisé. Bien souvent, les communes n'ayant pas tout délégué ont conservé les CUa ou les déclarations préalables.
- En 2023, ce sont 269 certificats d'urbanisme et plus de 400 autorisations d'urbanisme qui ont été instruits pour les communes de Mad & Moselle par la plateforme d'instruction du Bassin de Pompey, dont : 430 déclarations préalables, 96 permis de construire, 7 permis de démolir, 5 permis d'aménager

Des plateformes et application pour faciliter les instructions

- Plateforme cartographique ArcopolePro :



Chaque commune dispose de codes d'accès à la plateforme cartographique commune. Elles peuvent la consulter, ce qui permet de gagner du temps dans les recherches et l'échange d'informations. Cet outil offre la possibilité d'accéder au cadastre mis à jour chaque année, à des images aériennes, socle sur lequel se greffent des données « métier » comme les documents d'urbanisme (PLU(i), carte communale), les risques, les servitudes ou encore les périmètres de préservation de l'environnement par exemple. Via cette plateforme, il est également possible de suivre toutes les instructions des demandes d'urbanisme ou de rechercher ces données archivées (demandes d'autorisations d'urbanisme, DIA).

■ Application WgéoPC :

Depuis plusieurs mois maintenant chaque commune membre du service instructeur mutualisé, téléverse les pièces des autorisations d'urbanisme, via l'application WgéoPC, afin qu'elles soient transmises au service instructeur du Bassin de Pompey. La commune peut alors suivre le cheminement des instructions et retrouver les éléments archivés.

■ Application WgéoDIA :

La Communauté de Communes Mad & Moselle s'est dotée de l'application WgéoDIA pour la dématérialisation de l'instruction des DIA et leur archivage. Elle est associée à ArcopolePro, comme WgéoPC, il est possible d'y retrouver les demandes instruites et archivées. Au cours de l'année 2023, l'ensemble des notaires qui envoient des DIA à la CCM&M ont été incités à utiliser la plateforme GéoPermis, plateforme qui leur permet de déposer directement une DIA de façon dématérialisée. Un mail d'information sur ce sujet leur a été transmis.

L'année 2023 se caractérise cependant par une baisse significative du nombre de DIA instruites au niveau de la Communauté de Communes Mad & Moselle (environ 200 DIA sur l'année).

PERSPECTIVES

- Poursuite du développement de la pratique de dématérialisation des documents d'urbanisme par les pétitionnaires.
- Dépôt numérique des demandes d'urbanisme par les pétitionnaires ou mandataires via la plateforme
- GéoPermis, associée à wGeoPC et wGeoDIA, facilite leur transmission aux communes et leur instruction par les services compétents.
- Le service instructeur de la CCBP, tout comme la CCM&M, reste à votre disposition pour faciliter, vous informer ou vous perfectionner à l'usage de ces outils numériques.





SERVICES AUX COMMUNES



MUTUALISATION

CONTACT

Service commun technique, EcoPro, Balayage

Davy **STEPHAN**

Responsable du pôle " patrimoine, service technique, informatique et numérique"

03 83 81 91 69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

Service commun administratif

Lydie **RICHY**

Responsable du pôle « finances, achats publics »

03 83 81 91 69 - richy@cc-madetmoselle.fr

Service commun ADS

Mégane **WOLLMANN**

Responsable du pôle " urbanisme & habitat "

03 83 81 91 69 - wollman@cc-madetmoselle.fr

Service commun attractivité éducative et prévention des risques professionnels

Sandrine **MANSION**

Responsable du pôle " petite enfance, enfance, jeunesse et sport"

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr



Plan schéma de
mutualisation

OBJECTIFS

Améliorer la qualité des services publics locaux

La mutualisation des services et des moyens a été initiée en 2007 par la Communauté de Communes des 3 Vallées avant de s'étendre au Chardon Lorrain en 2011 puis à Mad & Moselle en 2017.

L'objectif principal de la mutualisation est d'abord d'améliorer la qualité des services publics locaux tout en favorisant les économies à long terme (non-remplacement suite à des départs en retraite, mutualisation du matériel...).

DESCRIPTIF

Entre Mad & Moselle et les communes volontaires

Historique :

- **En 2007** : La mutualisation a commencé par la création d'un service commun technique pour la gestion des espaces verts et petits travaux.
- **En 2011**, un service commun de balayage a été créé.
- **En 2013**, un service commun administratif a été proposé aux communes volontaires pour la mutualisation des secrétaires de mairie.
- **Depuis 2015**, l'administration du droit des sols fait l'objet d'une coopération avec la Communauté de communes du bassin de Pompey et regroupe 44 communes, soit la quasi-totalité du territoire.
- **En 2019**, un service facturation a été créé, afin de décharger 3 syndicats et 7 communes de cette activité. Dans le même temps un service commun de prévention des risques professionnels fut constitué.
- **Depuis 2020**, un service commun attractivité éducative regroupe les ATSEM et les animateurs périscolaires des communes et syndicats adhérents, dont l'objet premier est d'assurer la continuité du service en cas de grève des enseignants ou de départs en retraite par exemple. Ce service tend également à s'étoffer en raison de la volonté des communes et syndicats de se décharger de l'encadrement de la gestion des carrières des agents.
- **Toujours en 2020**, création d'une brigade Eco-pro, chargée d'assurer l'entretien de locaux et qui vise à diffuser sur le territoire l'utilisation de produits et de méthodes plus respectueux de l'environnement.
- **En 2023**, le coût du service a évolué et intègre désormais les coûts de gestion ou le coût de l'encadrement intermédiaire.



BILAN

- **Service commun technique**
25 communes et 3 syndicats - 10 agents (4 équipes)
- **Service commun balayage**
21 communes et un syndicat - Prestataire SUEZ
- **Service commun administratif**
26 communes et 3 syndicats - 18 secrétaires.
Service primé deux années consécutives :
 - 2018 - TERRITORIA OR - Catégorie
- **Ressources Humaines**
 - 2019 - Lauriers des Collectivités Locales Prix du Jury
- **Service commun pour l'Administration du Droit des Sols**
44 communes - CC Bassin de Pompey
- **Service commun "attractivité éducative"**
3 communes et 2 syndicats- 17 agents (24 agents peuvent être mis à disposition)
- **Service commun "prévention des risques professionnels"**
8 communes - 1 agent de prévention CCMM
- **Service commun de "facturation assainissement"**
7 communes - 1 agent CCMM
- **Service commun "écoPro"**
10 communes - 2 agents

MUTUALISATION À LA CARTE

DESCRIPTIF

Il s'agit bien de mutualisation "à la carte" non contraignante, ouverte aux communes volontaires. Une charte de gouvernance des services communs a été définie de manière concertée.

Application Interstis

Dématérialiser et améliorer les relations avec les communes

- Faciliter le quotidien et l'autonomisation des agents sur le terrain.
- Améliorer la qualité du service aux communes.
- Simplifier la vie des élus.
- Automatiser la facturation du service commun.

Une charte de gouvernance

- Clarifier la responsabilité et les missions de l'ensemble des acteurs des services communs (communes et CCM&M).
- Assurer un fonctionnement efficace et optimal des services communs.
- Confirmer la co-responsabilité partagée dans la gestion du service commun par la commune et la CCM&M.

Coût unitaire de fonctionnement 2023

- Services techniques communs à 29.22 €/heure
- Service commun "facturation" à 18.89€/heure (soit 0.82 €/facture)
- Service commun "attractivité éducative" à 20.02€/heure
- Service commun "Prévention des risques professionnels – 1er volet – Définition & Actualisation du Document unique" à 70.05 €
- Service commun "Prévention des risques professionnels – 2e volet - Mise à disposition d'un agent de prévention" à 18.97 €
- Services administratifs communs à 23.77 €/heure
- Service commun "Eco Pro" à 20.33 €/heure
- Coût prévention : 145.46 €/an/etp

**BILAN**

- Assurer une meilleure continuité du service par des remplacements.
- Meilleure attractivité des postes par la création de temps complets.
- Meilleure formation et professionnalisation des agents.
- Une plus grande motivation pour les agents : intégration dans une équipe, plan de formation adapté, possibilité d'évolution de carrière, mobilité interne plus importante...
- Un encadrement assuré par Mad & Moselle avec un suivi de carrières.
- Meilleure prévention des risques professionnels : Document Unique mutualisé, agent de prévention ou encore démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences.

MUTUALISATION DES MOYENS**DESCRIPTIF****Grouperement de commandes**

- Unifier et harmoniser les besoins et obtenir des prix plus intéressants en massifiant les commandes.

Réalisés

- Renouvellement du marché de gestion du réseau d'éclairage public
- Radars Pédagogiques

En projet

- Informatique/Téléphonie

Délégations de maîtrise d'ouvrage pour les projets d'intérêt intercommunal

Accompagnement technique des communes

Critères de sélection

- Projet d'intérêt communal
- Niveau de complexité du projet
- Répartition géographique
- Projet qui s'inscrit dans une démarche de développement durable (Agenda 21)

Les coûts d'ingénierie (personnel)

- De 1 à 200 heures : 10 € brut/heure
- À partir de 201 heures : 15 € brut /heure

PERSPECTIVES

Élaboration du schéma de mutualisation 2022-2026 - Les axes déterminés pour 2022 - 2026

Amélioration des services existants

- Spécialisation totale ou partielle des compétences et formation longue
- Renforcement de l'encadrement intermédiaire
- Valorisation des métiers et des agents et prise en compte des frais liés à leur itinérance
- Lutte contre la précarité / Pérennisation des emplois
- Poursuite de l'amélioration du suivi des services communs entre la CCM&M et les communes

Création de nouveaux services

- Recherche de financement et conduite de projet
- Service gros matériel
- Centrale d'achat territoriale
- Brigade gardes champêtres intercommunale
- Services informatiques
- Prestations de services : RH & Finances





FOURRIÈRE ANIMALE

CONTACT

Davy STEPHAN

Responsable du Pôle "Patrimoine, service technique, informatique et numérique"

03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Recueillir les animaux abandonnés ou errants sur la voie publique.

Au 1er janvier 2020, la Communauté de Communes a pris la compétence "Gestion intercommunale du service de fourrière animale conformément à l'application de l'article L. 211-11 du code rural".

Cette compétence comprend:

- La capture et prise en charge des animaux divagants,
- La capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux dangereux,
- La prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire,
- Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg,
- La gestion du Centre Animalier "fourrière animale".

DESRIPTIF

La Communauté de Communes assure le portage administratif et financier uniquement. Les modalités de fonctionnement avec les prestataires restent inchangées. Les communes continuent à contacter directement la fourrière (24h/24 et 7 jours/7).

Les prestataires

- La Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA)

38 communes concernées :

Ancy-Dornot, Arnaville, Arry, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Chambley-Bussièrès, Corny-sur-Moselle, Charey, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gorze, Hamonville, Jaulny, Jouy-aux-Arches, Limey, Lironville, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Novéant-sur-Moselle, Onville, Pannes, Prény, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Baussant, Seicheprey, Saint-Julien-lès-Gorze, Thiaucourt-Regniéville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Waville et Xammes.

- Le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique (SMIVU) du Joli Bois

9 communes concernées :

Dampvitoux, Hagéville, Hannonville-Suzémont, Mars-la-Tour, Puxieux, Rezonville-Vionville, Sponville, Tronville et Xonville.



BILAN

- 19 interventions pour la SACPA : Ancy-Dornot (7), Arnaville (2), Arry (2), Chambley-Bussièrès (1), Essey-et-Maizerais(1), Novéant-Sur-Moselle (2), Prény (1), Thiaucourt-Regniéville (1), Vilcey-Sur-Trey (2).
- 4 Interventions pour le SMIVU : Dampvitoux (1), Hageville (1), Mars-la-Tour (2).

Le coût total du service : 17 942 €

- 15 102€ pour la SACPA
- 2 840€ pour le SMIVU

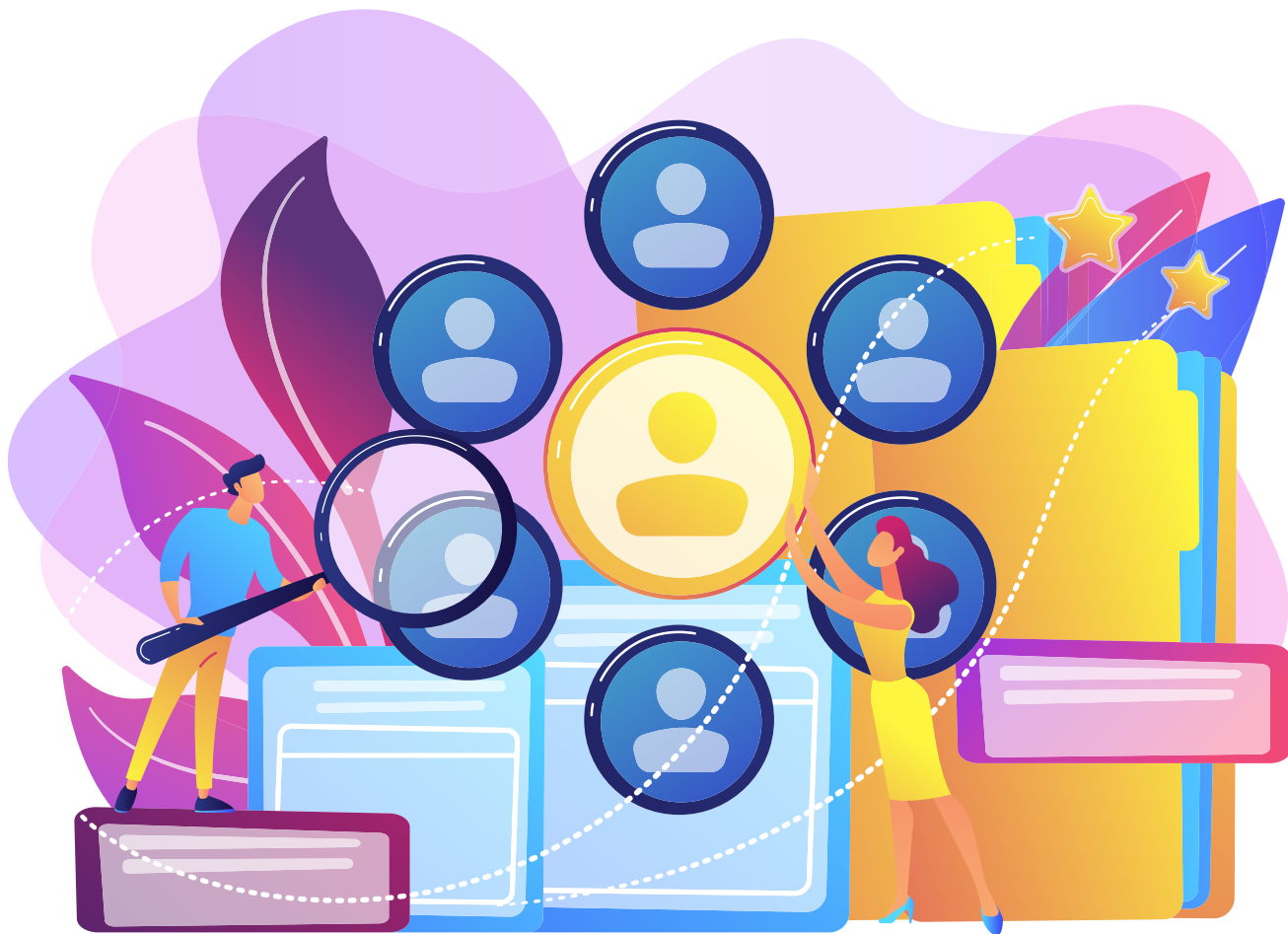
PERSPECTIVES

- Assurer une continuité du service, contrat signé avec la SACPA jusqu'au 31 décembre 2024.





**SERVICES
COMMUNAUTAIRES
SUPPORTS**



INGÉNIERIE

CONTACT

Camille **LEBRUN**

Responsable du pôle « Ressources humaines, affaires juridiques »

07 50 56 49 42 - lebrun@cc-madetmoselle.fr



Projet d'administration



Règlement intérieur de la
CCM&M

OBJECTIFS

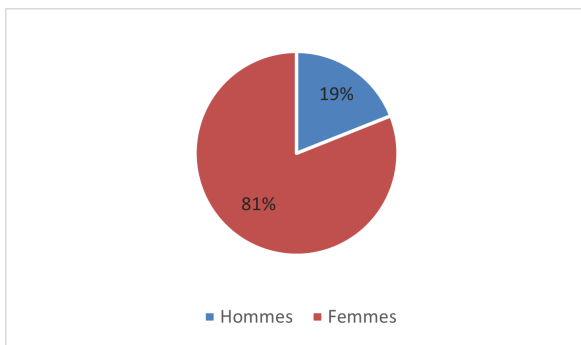
- Mise en place d'un management favorisant le travail collaboratif intra et interservices
- Professionnalisation permanente des agents
- Augmentation de l'attractivité des postes
- Renforcement de la cohésion d'équipe et lutte contre le turn-over
- Accompagnement de la montée en compétences des adjoints aux responsables de pôle
- Finalisation et mise en œuvre de la démarche GPECT
- Amélioration du bien-être et de la bienveillance au travail

EFFECTIFS

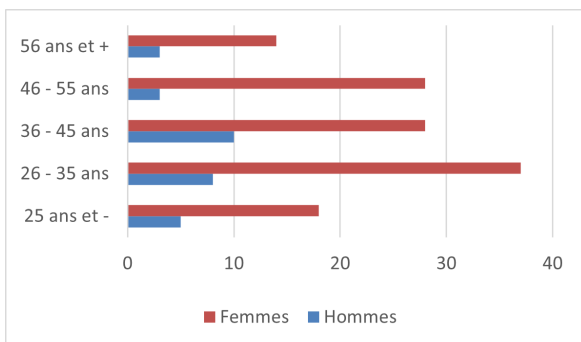
155 agents employés par la collectivité au 1er janvier 2024 :

- 82 fonctionnaires
- 73 contractuels dont 6 CDI, 10 contrats aidés, 2 services civiques et 4 apprentis

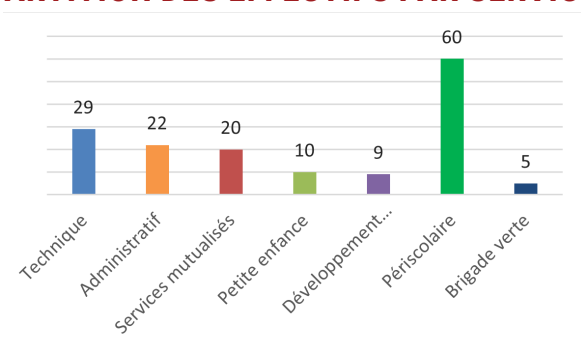
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



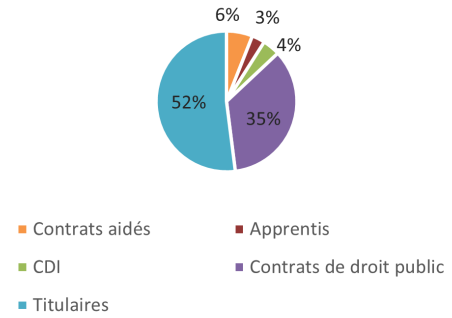
RÉPARTITIONS HOMMES / FEMMES PAR TRANCHE D'ÂGE



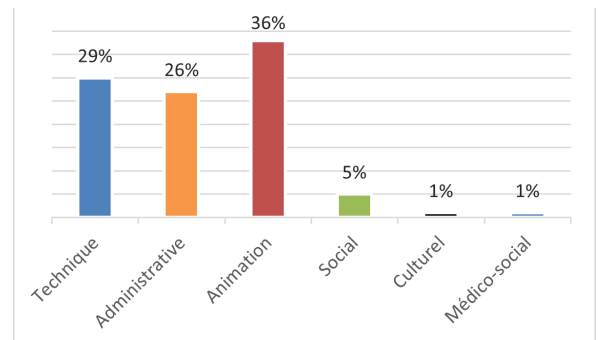
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE



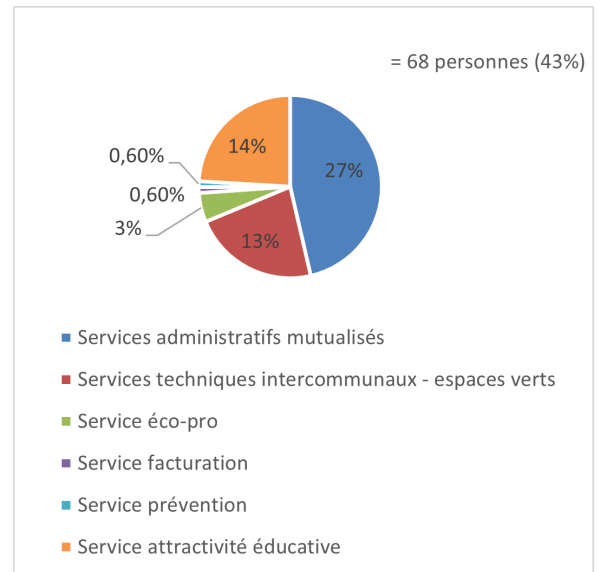
RÉPARTITION PAR TYPE DE POSTE



RÉPARTITION PAR FILIÈRE DE POSTE

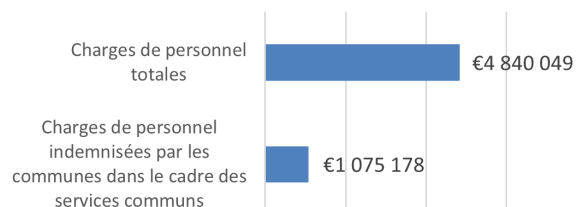


ZOOM SUR LES SERVICES COMMUNS



- 43% des agents de la CC étaient mis à disposition directe des communes dans le cadre d'un service commun en 2023.
- 22% de la masse salariale est affectée aux services communs, soit 1 075 178€.

Poids budgétaire des services communs



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Au 31 décembre 2023, 98 agents sur 155 habitent sur une commune faisant partie de la collectivité Mad & Moselle, soit 64% de l'effectif total.

COÛT DU PERSONNEL PAR HABITANT

Le coût du personnel de la Communauté de Communes représente 175€ par habitant une fois les contributions des communes et budgets annexes déduits.

RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES POSTES AFIN D'ATTIRER LES TALENTS

- Mise en place du télétravail en 2017, 32 agents sont concernés en 2023
- Soutien à l'emploi des jeunes : apprentissage, services civiques, stagiaires, recrutement de 3 "volontariat territorial en administration (VTA)": Adjoint au responsable des RH, Chargé de mission habitat et redynamisation du territoire, Chargé de mission "Management de projet et ingénierie financière"
- Conduite d'un plan de résorption de l'emploi précaire, avec 10 postes non-permanents transformés en postes permanents pour 2023
- Promotion de l'insertion professionnelle : recours dès que possible aux emplois aidés (CDDI)

NOS AVANTAGES SOCIAUX

- Tickets restaurants : ensemble du personnel éligible (62 275,40€ distribués dont 39 675,84€ de participation employeur en 2023 → 105 agents concernés)
- Mutuelle avec participation employeur (31 127,51€ de cotisation dont 2 670€ de participation employeur → 31 agents)
- Assurance garantie maintien de salaire avec participation employeur (21 509,58€ dont 9 963€ de participation employeur → 60 agents)
- Amicale du personnel (CNAS, chèques vacances, Noël des enfants, ...) 7 500 € de subvention de la part de la CCM&M à compter de 2024
- Accompagnement à la mobilité : préparation concours, bilan de compétence, coaching...

UN RÉGIME INDEMNITAIRE PLUS ATTRACTIF

- Instauration de la prime de présentisme en 2018 et doublement de cette prime en 2019
- Diminution des conditions d'ancienneté pour bénéficier du CIA dès 2020
- Mise en place de nouvelles grilles, plus favorables pour les agents de catégorie C
- Intégration des postes non-permanents au RIFSEEP en novembre 2023, soit une quarantaine d'agents concernés.

PACTE SALARIAL 2023-2026

- Augmentation du point d'indice de +3,5% au 1er juillet 2023
- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versée en décembre 2023 et janvier 2024
- Mise en place d'une prime d'itinérance aux secrétaires de mairie à compter de 2023
- Revalorisation progressive du RIFSEEP jusqu'en 2026
- Augmentation de 10% de la valeur des tickets restaurant à compter du 1er janvier 2024
- Augmentation de 15% de la participation employeur à la mutuelle santé à partir du 1er janvier 2024 et augmentation prospective pour atteindre 50% de participation employeur d'ici 2026
- Éligibilité des postes non-permanents à atteindre 50% du RIFSEEP
- Augmentation de la subvention de l'amicale du personnel (7500€ actuellement contre 5000€ jusqu'en 2023)

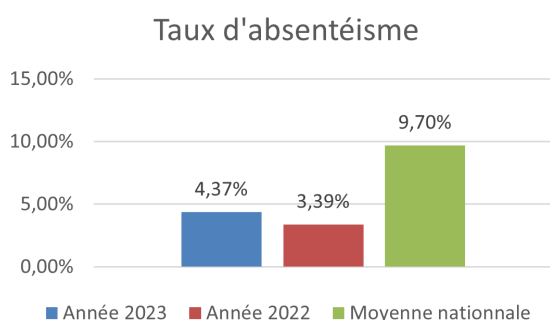
MISE EN OEUVRE DU PLAN BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

- Depuis 2020 : possibilité d'aller jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine en fonction des missions et des agents
- Amélioration de conditions matérielles de travail, aménagement de locaux, achat de matériel, réaménagements des espaces de travail : ateliers techniques, bureaux ...
- Adaptation du RIFSEEP au 1er novembre 2023
- Protocole d'accueil des nouveaux agents : parrainage / marrainage – journée d'intégration
- Prévention des risques professionnels
- Séminaires de cohésion pour le personnel.



LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME

- Rétablissement de la journée de carence depuis le 1er janvier 2018.
- Mise en œuvre de la démarche de prévention des risques professionnels avec le plan pluriannuel de prévention.
- Minoration de la part variable du régime indemnitaire (Complément Indemnitaire Annuel) en cas d'absentéisme.
- Entretiens de retour suite à un arrêt de travail
- Prime de présentéisme - Ce qui est retiré du CIA des agents pour cause d'absentéisme est redistribué à part égale entre tous les agents qui n'ont pas eu d'absence pendant l'année.
- Procédure de contrôles des arrêts maladie longs et/ou répétitifs ou sur demande du responsable de service.



ACCIDENTS DE TRAVAIL

- Nombre d'accidents de travail déclarés en 2023 : 5
- En durée cela représente 171 jours d'absence

FORMATION PROFESSIONNELLE

- 65 107€ consacrés à la formation en 2023 (cotisations CNFPT et autres)
- 911 jours de formation suivis par les agents en 2023
- 2 agents concernés soit :
 - 105 jours de formation pour les agents de catégorie A
 - 152 jours de formation pour les agents de catégorie B
 - 420 jours de formation pour les agents de catégorie C
- Prise en charge financière pour le Diplôme Universitaire de secrétaire de mairie = 3 770 € (1 agent par an)

DISCIPLINAIRE

- Nombre de sanctions disciplinaires en 2023 : 0

DIVERSITÉ - INCLUSION

- Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés au sein de la collectivité en 2023 : 15

PERSPECTIVES

- Etude sur la faisabilité de mise en place d'un dossier numérique agent
- Mise en place de tableaux de bord de suivi de la masse salariale
- Poursuite et finalisation des grandes lignes de gestion :
 - Définition d'un règlement pour le CPF
 - Définition d'un organigramme optimisé
 - Définition d'un plan de lutte contre la précarité
- Mise en place de la procédure pour la promotion interne
- Amélioration de l'évaluation des formations
- Priorisation de l'agenda social et engagement des réflexions autour :
 - De la mise en place d'un service minimum au périscolaire
 - Des modalités de contrôle du télétravail
- Etude de la mise en place de cycles de travail
- Définition du plan de formation pluriannuel
- Evaluation et révision de la stratégie marque employeur
 - Actions de valorisation des métiers en tension
 - Amélioration de l'accueil et de l'intégration
- Intégration des objectifs de la transition écologique et sociale à travers les fiches de poste, les entretiens pros et l'organigramme
- Mise en œuvre du programme de prévention des risques professionnels et du plan canicule.



FINANCES

CONTACT

Lydie RICHY

Responsable du pôle « budget, comptabilité, services administratifs communs »
03 83 81 92 93 - richy@cc-madetmoselle.fr



Charte d'achat public

OBJECTIFS

Une gestion rigoureuse au profit de politiques publiques ambitieuses, du développement du territoire et de son attractivité

COMPTE ADMINISTRATIF

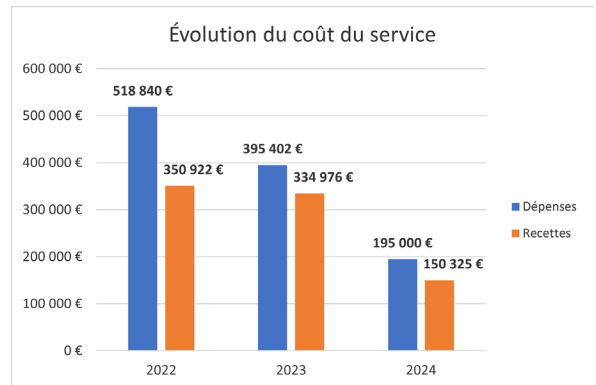
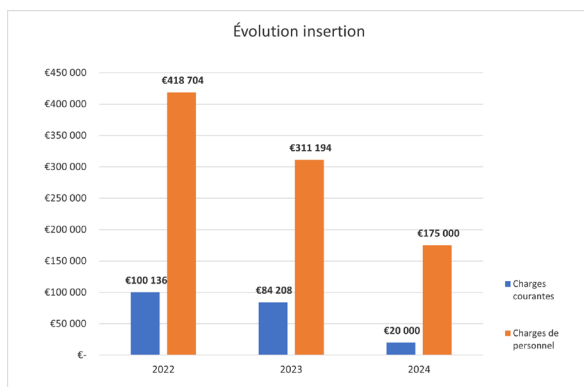
DESRIPTIF

La Communauté de Communes a à cœur de maintenir ses services à la population et à destination des communes membres, de préserver l'attractivité de son territoire avec toujours la même ambition : investir dans les services publics locaux, dans l'ingénierie à l'échelle de la Communauté de Communes et du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).

BILAN

Afin d'anticiper les contraintes budgétaires intercommunales et la nécessité d'identifier des pistes d'économie, une réflexion a été menée en 2023 sur le recentrage du chantier d'insertion. La réflexion initiée dans le cadre de l'élaboration budgétaire pour interroger la poursuite de l'action « chantier d'insertion », au regard :

- De l'évolution favorable pour les demandeurs d'emploi du marché du travail, de la difficulté de recruter des salariés en insertion
- De la difficulté de concilier réalisation des prestations pour les communes et une action d'insertion
- Du budget de fonctionnement nécessaire pour gérer le chantier d'insertion répondant aux attentes de l'Etat en termes d'encadrement technique et d'accompagnement socioprofessionnel
- De la nécessité de recentrer l'action intercommunale autour des politiques en faveur du développement durable



Ainsi, après plusieurs semaines de débat et par la délibération DE-2023-115, le Conseil Communautaire a validé le recentrage du chantier d'insertion par l'activité économique sur le support de la Brigade Verte à compter du 1er janvier 2024 avec un co-financement par la redevance des Ordures Ménagères et la Taxe GEMAPI.

D'autres décisions

- Indexation des tarifs communautaires à minima sur l'inflation ou l'évolution des marchés publics le cas échéant
- Fixation du produit de la Taxe GEMAPI du coût résiduel du Compte administratif soit année N-1 (Délibération DE-DE-2020-093)
- Augmentation de la Base minimum de CFE (Délibération DE-2023-082) à compter du 1er janvier 2024
- Reversement partiel de la taxe d'aménagement par les communes où sont présentes les zones d'activités économiques communautaires

Des résultats faiblement positifs malgré la crise

- 2023 a vu la poursuite des projets déjà engagés au sein des nombreux plans qui structurent les politiques publiques communautaires (plan de développement des mobilités, Plan Climat Air Energie Territorial, plan de préservation de la biodiversité/plan paysage...).

Des recettes exceptionnelles

Un filet de sécurité d'un montant de 342 372 € a été octroyée en 2023 à la Communauté de Communes. L'objectif de ce « Filet de Sécurité » était de soutenir les collectivités dans leurs dépenses notamment pour faire face à l'inflation.

Celui-ci a permis à des collectivités en difficulté de bénéficier d'un soutien de l'État pour faire face à l'augmentation de certaines dépenses, à hauteur de

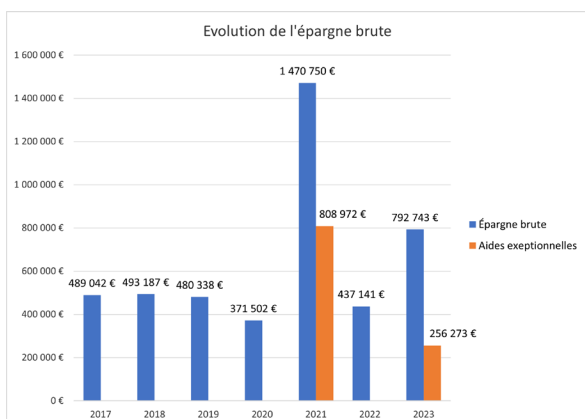
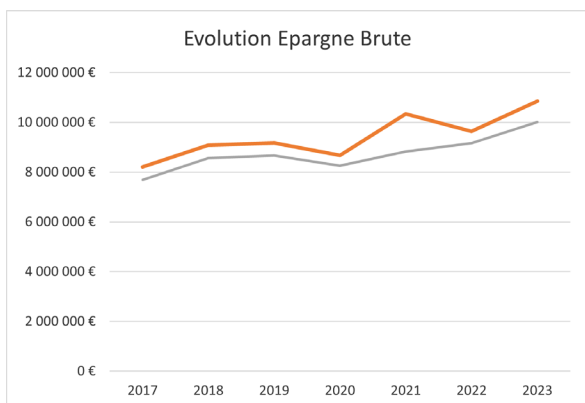
- 50 % de la hausse des dépenses constatées en 2022 au titre de la revalorisation du point d'indice,
- 70% des hausses de dépenses d'approvisionnement en énergie, électricité et chauffage urbain et d'achat de produits alimentaires constatées en 2022.

De plus, suite au départ de la commune de Lorry-Mardigny, la commune a reversé 115 032,25 € qui correspond principalement à la perte de fiscalité, dotations et la prise en compte de la dette ramenée au nombre d'habitants.

Des dépenses exceptionnelles

En 2023, la Communauté de Communes aura dû supporter le poids de charges exceptionnelles d'un montant de 234 033 € principalement liées à un remboursement du filet de sécurité d'un montant de 201 131 €

Évolution de l'épargne brute

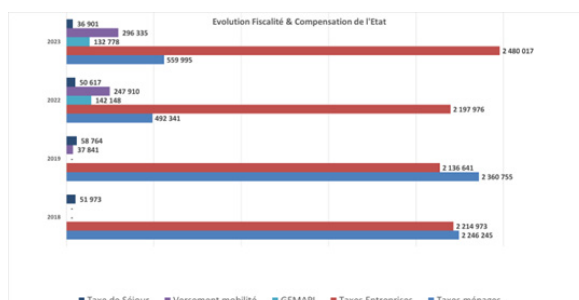
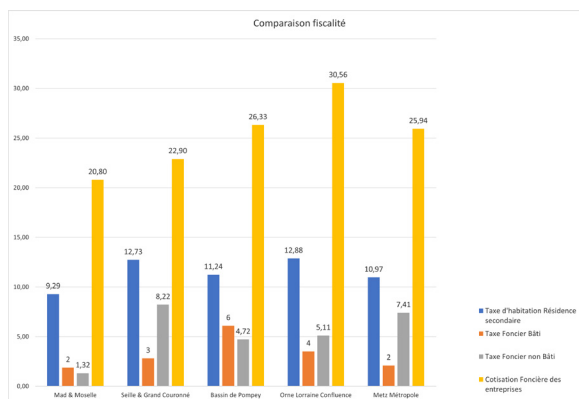
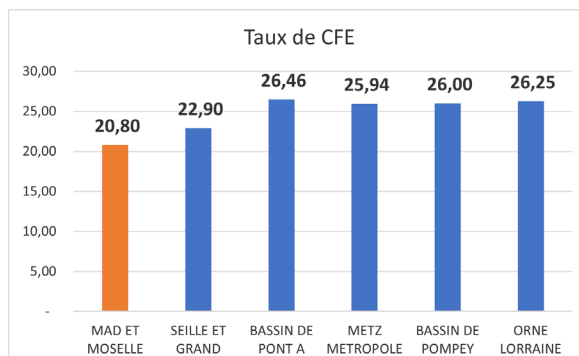
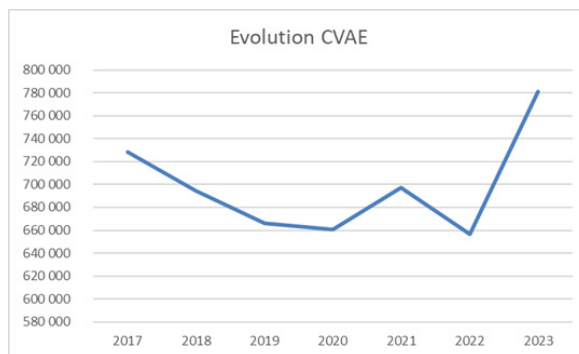
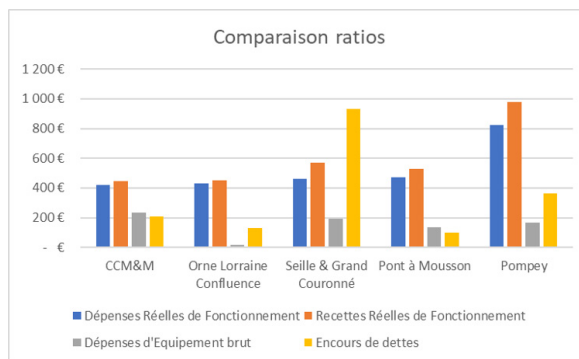


Une gestion de la dette saine, mais une capacité d'autofinancement trop faible

L'épargne brute de la Communauté de Communes augmente ces dernières années mais principalement due à des recettes exceptionnelles. L'EPCI garde encore des marges de manœuvre sur sa section de fonctionnement mais doit rester prudente pour financer son Plan Pluriannuel d'Investissement.

Notre territoire reste compétitif

	CCM&M	Orne Lorraine Confluence	Seille & Grand Couronné	Pont à Mousson	Pompey
Dépenses Réelles de Fonctionnement	421€	431€	461€	471€	823€
Recettes Réelles de Fonctionnement	446€	450€	569€	529€	980€
Dépenses d'Équipement brut	234€	17€	192€	134€	165€
Encours de dettes	208€	130€	934€	98€	361€



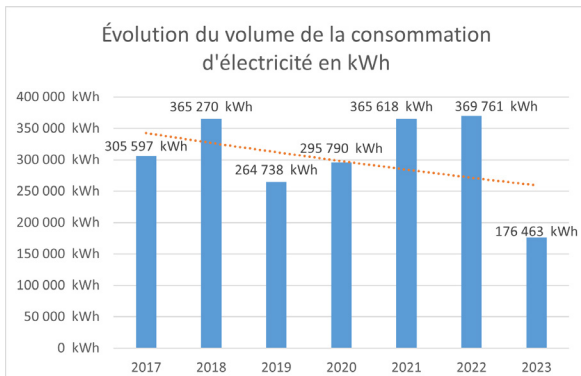
Encours de la dette 3 906 479€

Au 31 décembre 2023

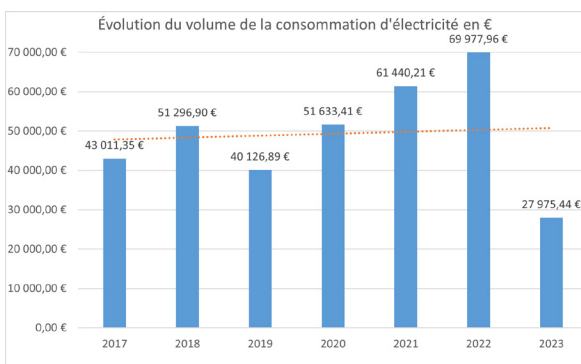
L'encours de la dette (=montant restant dû)

Poursuite de l'inflation

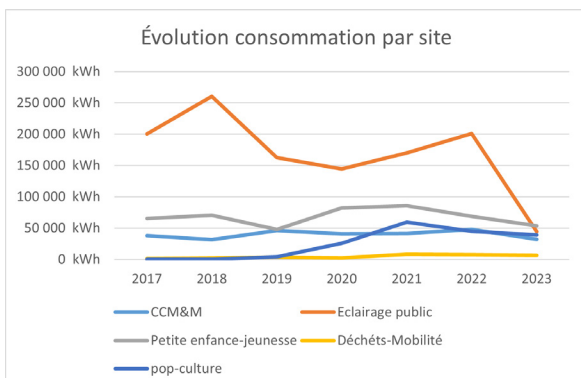
- Le plan de sobriété a permis de contenir l'augmentation des charges d'énergie et de fluide.
- Evolution Consommation Electricité en volume et Valeur sur l'ensemble des sites gérés en direct par la CCM&M



- En volume : -47% de consommation



- En valeur : +8%



- Le prix de l'électricité est passé de 0.14368€/kWh à 0.306625€/kWh (amortisseur pris en compte) en 2023.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION À MOYEN ET LONG TERME DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES :

- Recours accru à l'emprunt pour le financement des investissements (augmentation des charges de fonctionnement liées aux remboursements des intérêts d'emprunt)
- Fin de remboursement de certains emprunts
- Recettes exceptionnelles du Domaine (vente de l'Hôtel Restaurant de Flirey ; ventes des parcelles des ZAE)
- Stagnation ou diminution des concours de l'Etat dans le cadre de maîtrise des dépenses publiques et de la soutenabilité de la dette de l'Etat.
- Il faut rappeler qu'à ce jour, 65 % de nos recettes fiscales (CVAE, compensation VA) dépendent de l'Etat et sont soumises à la Loi de Finances annuelle.
- Augmentation des recettes fiscales liée au développement des Énergies Renouvelables
- Augmentation progressive de la Taxe GEMAPI
- Augmentation de la fiscalité locale afin de couvrir l'augmentation des charges de fonctionnement et garantir un niveau de Capacité d'Autofinancement nécessaire au financement des investissements à venir.

ACHAT PUBLIC

DESRIPTIF

Cette charte s'adresse aux agents impliqués dans les achats de la CC et des communes volontaires. Elle établit des directives pour les achats publics. Ainsi cette charte s'articule autour de 4 grands objectifs transversaux de politiques communautaires en matière d'achat public

1. Faciliter l'accès aux petites entreprises et l'achat local
 2. Développer les achats responsables au niveau environnemental
 3. Garantir des achats responsables au niveau social
 4. Améliorer la performance des achats et amplifier les mutualisations avec les communes volontaires
- Pour atteindre ces objectifs transversaux 27 fiches actions ont été élaborées pour une mise en place progressive. Ce document n'est pas figé et devra être actualisé en fonction des évolutions réglementaires et des priorités politiques.

BILAN

- Nombre de marchés : 13
- Nombre de communes accompagnées : 3

Charte d'achat public

La charte d'achat public s'inscrit dans la continuité de différents projets portés par la collectivité tels que :

- Le plan de soutien et de relance de l'économie locale
- Le plan de préservation de la biodiversité - plan paysage (2021-2023)
- Le schéma de mutualisation (2020-2026)
- Le plan de sobriété énergétique et numérique

PERSPECTIVES

Cette charte repose sur 3 piliers :

1. Appliquer la réglementation en vigueur et en faire des opportunités

3 principes fondamentaux de la commande publique

- La liberté d'accès à la commande publique : Tout opérateur économique doit pouvoir accéder aux marchés publics et conclure des marchés publics. L'objectif est l'ouverture à la concurrence. Ainsi dans toutes les étapes de la procédure d'achat, la CCM&M veille à ce que son action ne conduise pas à une restriction de la concurrence.
- La transparence des procédures : Tout élément de définition, de choix ou d'exécution du marché doit être préalablement annoncé aux entreprises et ne pas être modifié. La CCM&M doit être en mesure de justifier de ses choix/décisions et d'en conserver la traçabilité.
- Une égalité de traitement entre les candidats : Les candidats doivent être traités de manière égale,

à ce titre ils doivent tous disposer des mêmes informations.

2. Anticiper les Évolutions futures de la réglementation pour que la collectivité ne soit pas prise au dépourvue

Loi Climat et Résilience

- L'usage des matériaux biosourcés ou bas-carbone devra intervenir dans au moins 25% des rénovations lourdes et des constructions (application au 1er janvier 2030)
- Au moins l'un des critères doit prendre en compte les caractéristiques environnementales de l'offre (application au 21 août 2026 au plus tard)

Ordonnance du 17 novembre 2021 (Article L224-8 code de l'environnement)

La proportion minimale de véhicules dont le poids total en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes qui sont acquis ou utilisés s'établit pour une année calendaire à

- 30 % de véhicules à faibles émissions jusqu'au 31 décembre 2024, 40 % du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029 et 70 % à compter du 1er janvier 2030
- 37,4 % de véhicules à très faibles émissions, moins de 20g/km : l'électrique ou de l'hydrogène rechargeable, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2029 et 40 % à compter du 1er janvier 2030

3. retranscrire les valeurs défendues par la CCM&M au travers des achats réalisés pour définir une véritable stratégie et politique d'achat

Le développement durable et ses enjeux sont au cœur de ces valeurs, à savoir la dimension

- **Économique**
Trouver un juste équilibre entre profit et gestion durable de l'environnement
- **Énvironnementale**
Maintenir l'équilibre écologique sur le long terme en limitant notre impact sur l'environnement ;
- **Sociale**
Satisfaire les besoins essentiels des populations en réduisant les inégalités sociales dans le respect des différentes cultures

Et ses finalités transversales

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.
- Épanouissement de tous les êtres humains ;
- Cohésion sociale et solidaire entre territoires et générations.
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Projets à venir

- Une journée de formation des agents
- Une journée de formation dédiée aux entreprises



PATRIMOINE

CONTACT

Davy **STEPHAN**

Responsable du Pôle "Patrimoine, service technique, informatique et numérique"

03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Entretien et valoriser le patrimoine communautaire, développer une gestion durable des ressources immobilières au service de la mise en œuvre des politiques publiques.

De plus, les ambitions du PCAET inclut un plan de sobriété énergétique et numérique. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments gérés par la CCM&M est une priorité dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Plus encore, les problématiques liées au développement des énergies renouvelables, à la résilience des bâtiments aux épisodes caniculaires et à l'utilisation des eaux pluviales seront intégrés à la réflexion en cours.

DESRIPTIF

Le patrimoine de la communauté de commune est varié Il est composé de terrains ou bâtiments en pleine propriété, en gestion avec notamment les transferts de compétences (périscolaires, équipements sportifs et culturels) ou géré en partenariat avec des conventions en lien avec l'exercice de compétences communautaires.

En pleine propriété

- Ô comme 3 Pommes / CMA / Bayonville-sur-Mad
- Siège CCMM à Thiaucourt et ancienne grange adjacente
- 4 logements à Thiaucourt (Maison Poulet)
- Antenne CC Ancy / Bureaux/ Ancy-Dornot
- Atelier – locaux mutualisés CCMM/SDIS / Thiaucourt
- Déchèterie Charey
- Déchèterie Bernécourt
- ZAE "Les Vignes" / Thiaucourt
- 2 bâtiments relais sur la ZAE les Vignes / Thiaucourt
- Hôtel-restaurant à Flirey
- Terrain à Jaulny
- Pôle multiservices Mars la Tour
- Emprise foncière de la future ZAE à Novéant-sur-Moselle
- Aire de co-voiturage d'Arnaville
- Maison éclusière à Arnaville



Hôtel-restaurant de Flirey



Logement à Thiaucourt-Regniéville

En gestion, dans le cadre de l'exercice d'une compétence intercommunale

- Médiathèque 54 Thiaucourt-Regniéville
- Périscolaire 57 Ancy-Dornot
- Périscolaire 54 Arnaville
- Périscolaire 54 Chambley-Bussières
- Périscolaire 57 Corny-sur-Moselle
- Périscolaire 54 Essey-et-Maizerais
- Périscolaire 54 Mars-la-Tour
- Périscolaire 54 Thiaucourt-Regniéville
- Périscolaire 54 Onville
- RPE* 57 Novéant-sur-Moselle
- V50 - La Voie Bleue
- 2 vergers conservatoires à Jaulny et Beaumont
- Sentiers de randonnées et VTT d'intérêt intercommunal
- ACTISUD

Autre : Le Pavillon UDAM 54470 - Thiaucourt-Regniéville

Portage par l'Établissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de la CCM&M.

* Relais Petite Enfance

En partenariat et conventions L'ONF

Hauts de Mad, Front de Haye et Venchères, ces forêts situées sur le territoire de la CCMM abritent des sites historiques remarquables qui conservent le souvenir des combats de la guerre de 1914/1918. Ils nécessitent des missions de surveillance renforcée, d'entretien de sentiers, d'accueils organisés de groupes...

- Forêt domaniale des Hauts de Mad Commune de Saint Baussant : Tranchées aménagées et non aménagées, arbre mitraillé



Tranchées de Saint-Baussant

- Commune de Flirey : Aire d'accueil et sentier des entonnoirs

- Forêt domaniale de Front de Haye Commune de Limey - Remenauville : Village détruit de Remenauville
- Commune de Fey-en-Haye : Sentier botanique, Esplanade et blockhaus du village détruit
- Commune de Thiaucourt - Regniéville : Aire d'accueil sur la D3, village détruit de Regniéville

Rénovation des terrains de tennis de Thiaucourt-Regniéville

Les deux terrains de tennis de Thiaucourt-Regniéville ont récemment subi une rénovation majeure en raison de leur dégradation. Les travaux ont apporté une sécurité accrue pour les utilisateurs et intégré des technologies adaptées aux défis climatiques actuels.

- Problèmes initiaux : revêtement en béton poreux dégradé, dalles déformées, joints de dilatation endommagés, mur de frappe obsolète.
- Intervention : démolition du mur de frappe par l'équipe d'insertion technique, surfacage des dalles et réfection des joints de dilatation.
- Nouveau revêtement : «Top Sand», imitant la terre battue, nécessitant moins d'entretien et d'eau.
- Coût total : 65 300 €.



Les terrains de tennis rénovés sont désormais prêts à accueillir les joueurs dans les meilleures conditions possibles.



Une Gestion centralisée du patrimoine communautaire

La Communauté de communes adopte la plateforme web GestSup, une solution open source de gestion des tickets qu'elle héberge elle-même. Cette initiative centralise les demandes d'entretien et de travaux, améliorant la coordination entre les services.

- Suivi précis des interventions
- Gestions des urgences
- Statistiques et rapports détaillés pour une meilleure planification.

- Communication facilitée entre les services.

Avec GestSup, nous améliorons la gestion de notre patrimoine de manière efficace, centralisée et transparente, permettant à nos agents de mieux répondre aux besoins actuels et futurs.

PERSPECTIVES

Schéma Directeur Immobilier et énergétique

Une première ébauche du cahier des charges du schéma de gestion durable du patrimoine communautaire a été rédigée. Ce document inclut :

- La planification de l'entretien.
- L'amélioration de la performance thermique des bâtiments.
- L'augmentation de la résilience des bâtiments face aux épisodes caniculaires.

Nous allons solliciter l'ingénierie du CERAMA pour une relecture et effectuer les ajustements nécessaires.

Rénovation du bâtiment communautaire suivant les études SÉQUOIA pour améliorer la performance énergétique :

- Audit énergétique : Réalisé par Moselle Agence Technique (MATEC), résultats attendus début mai 2024.
- Étape suivante : Recrutement de la maîtrise d'œuvre.

Réflexion sur le changement de mode de chauffage du siège administratif dans le cadre du projet de réseau de chaleur à Thiaucourt-Regniéville.

Rénovation des terrains de tennis de Corny-sur-Moselle et Mars-la-Tour.



RAPPORT D'ACTIVITÉ PETR VAL DE LORRAINE

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

Programme LEADER / Axe 1

Elaboration d'une stratégie alimentaire du Val de Lorraine et inscription de celle-ci au sein des deux PAT

- Promotion des Circuits courts
- Soutien aux filières et au développement d'outils de transformation de proximité.

Déployer le Contrat Local de Santé du Val de Lorraine, outil de co-construction des politiques locales de santé,

- convergence des différents schémas nationaux ou territoriaux de santé,
- partage des priorités des parties prenantes (professionnels de santé, associations et réseaux de santé, Etat, collectivités locales, ...)

Défendre une stratégie de reconquête industrielle :

- Programme Territoire d'Industries

Poursuivre le soutien aux opérateurs de l'accompagnement à la création

Poursuivre la démarche Pole de Coopération pour Entreprendre

Pole Créa : réunions d'informations sur la création

Créa lab : accompagnement de créateurs

Programme LEADER

Soutenir le développement et la structuration de l'économie de proximité

Faire du Val de Lorraine une destination du tourisme à vélo

- Elaborer des tracés de circuits touristiques
- Relier les sites d'intérêt, permettre leur accessibilité en vélo et faire le lien avec l'offre existante (haltes fluviales, hébergements (gîtes et chambres d'hôtes plus particulièrement)
- Promouvoir l'offre territoriale : état des lieux de l'existant et possibilités d'amélioration
- Services : homogénéiser et améliorer la signalétique ; favoriser le développement de services : ateliers de réparation, etc.

Programme LEADER / Axe 3

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel du Val de Lorraine en impliquant les habitants.

UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ ET RÉSILIENT

Construire l'autonomie énergétique du territoire

- Favoriser le développement des projets EnR du territoire et notamment des projets solaires
- Encourager les projets citoyens d'EnR
- Cadastre solaire : accentuer la communication

pour faire connaître l'outil auprès des particuliers comme des professionnels.

Intensifier la rénovation énergétique de l'habitat

- Poursuite de la dynamique « France Renov' » sur le Val de Lorraine en 2024
- Réflexion sur la poursuite du programme après 2025

Sensibiliser sur les changements climatiques et l'adaptation à ces derniers

- Accompagnement des communes dans leurs projets solaires en toiture (Webinaire, étude, etc.)
- Sensibilisation grand public.

Programme LEADER / Axe 2

- Accompagner la transition vers la sobriété et le mix énergétiques, et construire des solidarités énergétiques entre territoires

UN TERRITOIRE CONNECTÉ ET INCLUSIF

Participer à la promotion des transports collectifs, partagés ou des modes de déplacements doux auprès des publics actifs

- Expérimentation lignes de covoiturage : réflexion sur leur développement et leur pérennisation
- Plans de déplacements : inter-entreprises / employeurs, inter établissements scolaires
- Mobilités solidaires : évaluation des deux modèles d'expérimentation et conditions de pérennisation de l'offre

Promouvoir la mobilité cyclable au quotidien

- Prêt de vélos-cargos
- Comptages de fréquentation cycliste

La Voie Bleue

- Finaliser le Schéma des liaisons à la Voie Bleue
- Poursuite de la coordination sur le Comité d'Itinéraire « La Voie Bleue »

Réfléchir à la cohérence et à l'articulation des infrastructures et offres de mobilités entre AOM et territoires

- Améliorer les mobilités entre les territoires du PETR, des deux Métropoles et des territoires voisins (étude sur la coordination et la mise en cohérence des offres).

Programme LEADER /Axe 4

- Favoriser le maillage territorial en soutenant les services et équipements de proximité

